OCDE
DES POLITIQUES MEILLEURES
POUR UNE VIE MEILLEURE

Forum mondial sur la transparence et
l'échange de renseignements à des fins fiscales

Transparence fiscale
2016

Rapport de progrès

Crédit photo de couverture : © Syda Productions/Shutterstock.com

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DE KOSIE LOUW, PRÉSIDENT DU FORUM MONDIAL 5

MESSAGE DE MONICA BHATIA, DIRECTRICE DU SECRÉTARIAT DU FORUM MONDIAL 7

INTRODUCTION 9

INDICATEURS DE PERFORMANCE 2016 11

ANNEXES.....41

© OCDE 2016

MESSAGE DE KOSIE LOUW, PRÉSIDENT DU FORUM MONDIAL

Cela a été une autre année riche en événements en matière de transparence fiscale. Au moment où le Forum mondial va terminer le premier cycle d'examens par les pairs en 2016 et les premiers échanges sous la norme AEOI en 2017, le monde s'est une nouvelle fois tourné vers l'évasion fiscale et les arrangements qui obscurcissent les véritables propriétaires de revenus et d'actifs. Alors que l'ère du secret bancaire est peut-être terminé, les problèmes posés par le secret d'entreprise doit être traité de toute urgence. Ceci est vrai non seulement pour les administrations fiscales mais également les agences anti-blanchiment d'argent et toutes autorités qui essaient de s'occuper au mieux de l'énorme danger que la corruption représente pour la démocratie et le développement. Les Leaders du G20, qui doivent relever tous ces défis reconnaissent que la question de la propriété effective qui identifiant des personnes physiques derrière les sociétés et les fiducies et autres arrangements - est absolument essentiel pour parvenir à la transparence financière. Dans les années à venir, le Forum mondial sera au cœur de cet effort.

S'il est certain qu'il y a des défis à relever, je suis convaincu que le Forum mondial est bien équipé pour les relever. À maintes reprises, notre communauté a été confrontée à des questions difficiles: accepter les normes d'échange d'informations sur demande, s'engager à échanger automatiquement des informations, renouveler et renforcer notre mandat. Nous avons trouvé à chaque fois un terrain d'entente nécessaire pour unir une composition des membres très disparate et aller de l'avant sur la base de de la force qu'est le consensus. Cet esprit de coopération et de communauté a été la ressource la plus précieuse du Forum mondial et je suis très fier d'avoir contribué à stimuler sa croissance.

C'est ma dernière année en tant que président du Forum mondial. Je pars avec un grand sens de l'accomplissement mais aussi le regret de ne pas voir les progrès de beaucoup de projets qui commencent juste à porter leur fruit. En particulier, le travail du Forum mondial avec les pays en développement (près de la moitié de nos membres sont des pays en voie de développement) a un potentiel énorme pour apporter une réelle différence aux gouvernements. Nous avons déjà vu des cas réels où des administrations fiscales ont récupéré des sommes importantes grâce à la

© OCDE 2016

coopération internationale. C'est un travail très important qui reflète le meilleur de ce que le Forum mondial peut accomplir.

J’ai confiance envers le Forum mondial. J'ai également une grande confiance dans l'intendance de Mme Maria José Garde, de l'Espagne, qui assumera le rôle de Présidente du Forum mondial en 2017. Il n’y a aucun doutes sur son dévouement et son engagement envers notre travail et je lui souhaite ainsi qu’à tous nos membres beaucoup de bonheur pour l'avenir.

Le Forum mondial fonctionne grâce au travail acharné de nombreuses personnes. Je n'aurais pas pu faire mon travail sans le soutien et le sage conseil des membres du Groupe de pilotage. Le cœur du travail du Forum mondial est réalisé grâce au dévouement et à la dévotion des délégués au Groupe d'évaluation par les pairs et au Groupe AEOI. Cela vaut également pour tous les membres du Forum mondial et les organisations internationales qui nous soutiennent. Enfin, je tiens à exprimer ma profonde gratitude au Secrétariat du Forum mondial pour son dévouement inlassable.

© OCDE 2016

MESSAGE DE MONICA BHATIA, DIRECTRICE DU SECRÉTARIAT DU FORUM MONDIAL

2016 a été une année exceptionnelle pour nous qui travaillons au Forum mondial. Nos travaux ont fait l'objet d'une attention sans précédent suite aux fuites d'informations qui ont mis l'accent sur le problème récurrent de l'évasion fiscale internationale. Ces mêmes fuites ont également montré que les mesures déjà prises par la communauté internationale ces dernières années pour s'attaquer à ce problème avaient eu un certain impact. Dans ce contexte, le Forum mondial a joué un rôle significatif en assurant la mise en œuvre de normes internationales de transparence fiscale tout en agissant sur la base d'une approche coopérative, inclusive et consensuelle.

Du point de vue du Secrétariat, cette année a été bien remplie. 2016 marque la fin de la première série d'examens des échanges de renseignements sur demande, avec des notes attribuées à 116 juridictions. Comme le révèlent les résultats de ce premier cycle, la norme EOIR est déjà largement appliquée par une grande majorité de nos membres, un petit nombre d'entre eux seulement devant encore atteindre un niveau d'application satisfaisant. Au Secrétariat, nous suivons de près et soutenons les efforts de nos membres en ce sens. Nous savons que de nombreuses juridictions œuvrent assidument soit à l'amélioration des résultats négatifs de leurs examens, soit à la mise en place de pratiques et cadres légaux renforcés afin de se soumettre à la deuxième série d'examens, qui a déjà débuté. Nous aidons déjà nos membres à travers des séminaires de formation et une assistance individuelle, et nous allons continuer de le faire.

Un autre étape décisive a été atteinte cette année : les institutions financières ont entamé la collecte de renseignements relatifs aux comptes financiers en vue des premiers échanges AEOI en 2017. Ceci est primordial. Les administrations auront accès à un volume de renseignements à propos de leurs contribuables, personnes physiques et morales, transactions et avoirs extérieurs grâce à une opération de mise à disposition qui débutera en 2017. Ce volume de renseignements augmentera considérablement l'année suivante. Le Secrétariat collabore de manière intensive avec toutes les juridictions concernées pour que les échanges s'opèrent dans les délais prévus et pour contribuer au développement du système commun de transmission.

© OCDE 2016

Ce dur labeur ne serait pas aussi gratifiant si les juridictions qui subissent de plein fouet l'évasion fiscale transfrontalière ne pouvaient y jouer un rôle. Nous sommes heureux de constater que nous continuons d'accueillir de nouveaux membres parmi les pays en développement, des membres qui doivent être totalement intégrés dans les travaux du Forum mondial. De l'Arménie au Togo, de l'Égypte au Paraguay, des juridictions de petite et grande taille reconnaissent les atouts que confère la mise en œuvre des normes du Forum mondial et y adhèrent. Afin de répondre aux besoins des nouveaux membres, le Secrétariat du Forum mondial a mis au point un Programme introductif dont le but est de les mettre au fait des activités et procédures du Forum mondial, de les aider à appliquer les normes, à se préparer à leur examen et à mettre en place l'infrastructure dont ils auront besoin pour bénéficier d'un échange de renseignements efficace et pour accroître la mobilisation des recettes fiscales nationales.

Le travail d'assistance technique du Forum mondial continue de s'étendre, tant en profondeur qu'en ampleur. Il fait maintenant partie intégrante des activités du Forum mondial. Avec le lancement du cycle suivant d'examens EOIR, les demandes d'assistance technique ne vont faire que se multiplier, en particulier pour répondre aux exigences de la propriété bénéficiaire ainsi qu'à la série d'engagements AEOI d'ici 2018, laquelle paraîtra à l'avenir. Ces travaux ont uniquement été rendus possibles grâce au soutien massif des pays membres et des organisations partenaires. Je me réjouis de poursuivre notre collaboration et j'assure à chacun de nos membres notre soutien renouvelé.

J'aimerais remercier tout particulièrement Kosie Louw de nous avoir piloté ces quatre dernières années : il nous a fait franchir des mers agitées et a veillé à ce que nous conservions le bon cap. J'espère que 2017 et les années suivantes seront placées sous le sceau du succès, sous la direction de notre nouvelle présidente, Maria José Garde.

© OCDE 2016

INTRODUCTION

Il a longtemps manqué aux administrations fiscales une image claire et exhaustive des activités de leurs contribuables hors de leur juridiction. Les conséquences de cette asymétrie des informations ont peu à peu pris la forme d'un graphique univoque dessiné à partir des diverses fuites de renseignements qui ont eu lieu ces dernières années. Tandis que ces fuites font la une des journaux du monde entier et éclairent les problèmes que pose l'opacité des entités juridiques, en réalité, un fameux progrès vers la résolution de ce problème a été enregistré ces dernières années et l'on poursuit sur cette voie. La réaction à apporter est maintenant évidente, et les mesures que la communauté internationale a prises commencent à produire leurs effets. Il reste à s'assurer que ces mesures soient intégralement mises en œuvre.

À l'heure actuelle, 137 pays et juridictions unissent leurs forces pour combattre l'évasion fiscale internationale en instaurant de meilleures normes internationales sur la transparence et l'échange de renseignements dans le cadre du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales (Forum mondial). Cette amélioration de la transparence fiscale internationale mise en place fournira aux administrations fiscales du monde entier une image nettement plus complète de tout le spectre des activités internationales de leurs contribuables, ce qui leur permettra de mettre en œuvre leur propre législation fiscale et d'apaiser l'inquiétude publique quant à l'impartialité et l'équité du système fiscal international.

Ces six dernières années, les membres du Forum mondial ont travaillé sans relâche pour mettre ce changement en place ; ils sont maintenant parvenus à un tournant décisif. Le premier cycle d'examens de l'échange de renseignements sur demande (EOIR) est à présent terminé, et 116 notes ont été attribuées. La progression est sans équivoque. En six ans à peine, le Forum mondial a écrit un nouveau code de la transparence fiscale et de l'échange de renseignements. Le résultat se traduit clairement dans le vaste réseau de nouveaux accords d'EDR existant aujourd'hui, dans la fin approchante de l'ère du secret bancaire à des fins fiscales et dans l'amélioration de la transparence des formes d'entreprise.

La mise en oeuvre de la norme commune de déclaration (NCD) en matière d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers (norme AEOI), survenue cette année, constitue un autre pas de géant dans cette direction. Au total, 101 juridictions se sont maintenant engagées à appliquer la Norme AEOI, en débutant les échanges en 2017 et 2018. Le Bahreïn, le Liban, Nauru, le Vanuatu et le Panama sont les derniers pays à s'être engagés.

© OCDE 2016

Difficile d'exagérer l'importance de ces évolutions. Lorsque, il y a tout juste deux ans de cela, le Forum mondial a entamé ses travaux relatifs à la Norme AEOI, il a reconnu que sa réussite dépendait largement de son adoption par toutes les juridictions concernées en vue d'instaurer une « égalité entre les parties » à l'échelle mondiale. Pratiquement toutes les juridictions où les contribuables sont susceptibles de détenir des avoirs ont adhéré à la Norme AEOI en prenant ces derniers engagements. Grâce à cette norme mondiale commune, les gouvernements et les institutions financières auront une charge réduite pour se mettre en conformité, l'effet de la norme à proprement parler sera renforcé et cela entraînera une adhésion volontaire accrue.

L'effet de la Norme AEOI est déjà visible dans les près de 55 milliards d'USD de revenus supplémentaires qu'ont rapporté les programmes de déclaration volontaire et mesures analogues qui visaient à encourager les contribuables à déclarer des revenus et avoirs précédemment dissimulés à leurs autorités fiscales.

Les membres du Forum mondial sont également en train de mettre en place des mesures complémentaires visant à garantir la mise à disposition et l'échange de renseignements liés à la propriété bénéficiaire à des fins fiscales. Certains des centres financiers internationaux membres du Forum mondial ont montré l'exemple à cet égard en figurant parmi les premiers à prendre des mesures pour assurer la mise à disposition de renseignements liés à la propriété bénéficiaire. Cependant, l'ensemble des 137 membres du Forum mondial seront évalués afin de juger de l'application de cette exigence dans le nouveau cycle d'examens par les pairs, lancé tout récemment.

De nouveaux membres continuent de rejoindre le Forum mondial, admettant les atouts que revêtent l'application de ses normes et la participation à son travail. Tous les nouveaux membres sont des pays en développement qu'il faut totalement impliquer dans les travaux du Forum mondial. L'assistance à ces juridictions et la création de capacité en vue de les aider à mettre les normes en œuvre et à en tirer profit fait maintenant partie intégrante des tâches du Forum mondial. Pour y parvenir, une équipe d'experts a été formée et des programmes de travail développés, en plus de l'assistance à nos membres et à d'autres organisations internationales. Au fur et à mesure que d'autres pays en développement rejoindront le Forum mondial, cette tâche ne fera que prendre de l'ampleur.

Le rapport annuel 2016 fait le point sur notre situation actuelle en matière de transparence fiscale, alors que nous clôturons le premier cycle d'examens par les pairs et que les membres mettent en pratique leur engagement à échanger automatiquement des renseignements d'ordre financier. Ces avancées en matière de transparence et d'échange de renseignements sont à présent déployées à travers le monde et constituent une progression notable vers l'établissement d'un système fiscal international sain et fiable.

© OCDE 2016

INDICATEURS DE PERFORMANCE EN 2016

© OCDE 2016

INDICATEURS DE PERFORMANCE EN 2016

Ce rapport résume les travaux réalisés par le Forum mondial en 2016, pointant certaines de ses plus belles réussites. Comme les années précédentes, deux aspects interconnectés ont dominé les activités du Forum mondial cette année, créant ensemble un troisième. Ces aspects sont la mise en œuvre des normes d'échange automatique de renseignements et sur demande à travers le monde ainsi que l'aide fournie par le Forum mondial à ses membres, et en particulier aux pays en développement, pour mettre ces normes en application. Pour la mise en œuvre, notre stratégie se résume à l'examen, à l'évaluation et à l'assistance.

(Graphique : Notre stratégie – Transparence fiscale et coopération – AEOI & EOIR Mise en œuvre des Normes – Examens par les pairs – Assistance technique)

2016 a été une année hors du commun pour le Forum mondial car elle a marqué la fin du premier cycle d'évaluations. Toutefois, d'autres étapes décisives ont également été atteintes, dont le début de la collecte par les institutions financières de renseignements relatifs aux comptes financiers en vue des premiers échanges AEOI en 2017. Ces événements sont présentés en fonction des trois principaux aspects des travaux que le Forum consacre à l'amélioration de la transparence et de la coopération internationale en matière fiscale :

1. **Mise en œuvre rapide et effective de la norme d'échange de renseignements sur demande**

2. **Mise en œuvre rapide et effective de la norme d'échange automatique de renseignements**

3. **Aide aux pays en développement pour mettre les normes en application**

Le rapport décrit également la structure et l'organisation du Forum mondial, qui sous-tendent tous les aspects du mandat du Forum.

Les Annexes fournissent des données complémentaires sur les travaux du Forum mondial, le détail de ses membres, ses organes de travail et les rapports publiés.

© OCDE 2016

1. MISE EN ŒUVRE RAPIDE ET EFFECTIVE DE LA NORME D'ÉCHANGE DE RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE (EOIR)

Ce qu'il faut impérativement savoir

- Le Forum mondial a achevé en novembre 2016 son premier cycle d'examens par les pairs de la norme EOIR et l'attribution de notes de conformité.
- Selon les résultats de ce premier cycle, la norme EOIR est déjà largement appliquée dans le monde : 99 juridictions sur 116 ont obtenu la note « conforme » ou « conforme pour l'essentiel ».
- Plus de 60 juridictions ont aboli des restrictions à l'échange de renseignements bancaires et près de 30 juridictions ont supprimé ou immobilisé des actions au porteur.
- Une procédure est à présent en place, elle vise à identifier les juridictions ayant actuellement des notations insuffisantes mais qui auront enregistré un progrès satisfaisant vers un niveau acceptable de transparence fiscale pour le prochain sommet du G20 (en juillet 2017).
- Le cycle suivant d'évaluations de la norme EOIR sur la base de termes de référence plus stricts comprenant la mise à disposition garantie de toute propriété bénéficiaire a débuté.

Qu'a fait le Forum mondial en 2016 ?

Fin du premier cycle d'examens par les pairs

En 2016, le Forum mondial a achevé avec succès le premier cycle d'examens par les pairs concernant l'échange de renseignements sur demande. Les examens par les pairs sont généralement menés en 2 phases : la première phase consistant en une évaluation du cadre juridique et réglementaire pour la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales et la deuxième phase, ultérieure, évaluant la mise en œuvre pratique de la norme. Ces évaluations débouchent sur un rapport publié par le Forum mondial. Il comprend des recommandations d'amélioration (le cas échéant) et une notation de l'efficacité en fin de phase 2.

Le graphique de la page suivante montre le nombre et le type d'examens par les pairs réalisés ces six dernières années. Depuis 2010, le Forum mondial a publié 253 rapports d'examen par les pairs, répartis en 98 évaluations de phase 1, 86 évaluations de phase 2, 27 évaluations combinées phase 1/phase 2 et 42 examens supplémentaires. Certaines juridictions, qui ont rejoint tardivement le Forum mondial, n'ont pas été évaluées du tout, ont uniquement passé l'examen de phase 1 de leur cadre juridique et n'ont par conséquent pas reçu de notation.

© OCDE 2016

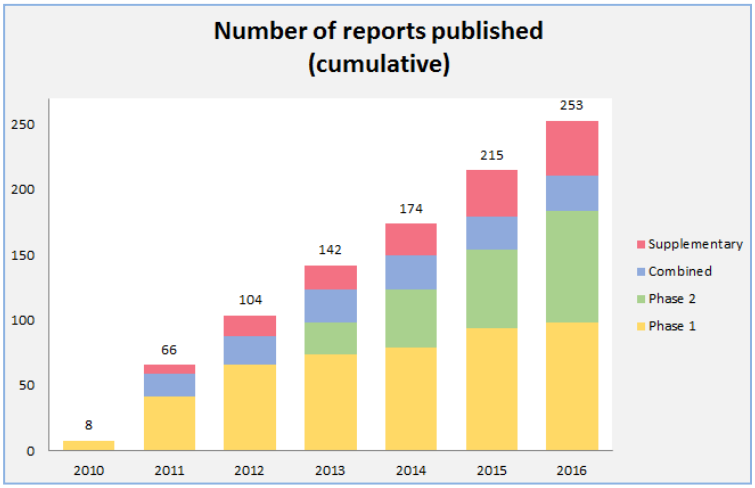

(Graphique : Nombre de rapports publiés (cumulé) – Supplémentaire – Combiné – Phase 1 – Phase 2)

Des examens supplémentaires sont demandés par les juridictions qui veulent démontrer les améliorations qu'elles ont apportées à leur législation ou à leurs pratiques depuis leur examen précédent.

Des examens combinés, alliant les phases 1 et 2, ont été menés pour une série de juridictions dotées d'une solide expérience en échange de renseignements. Toutes les évaluations du prochain cycle seront des examens combinés.

Des notes globales ont été attribuées à 113 juridictions à l'issue de leur évaluation de phase 2. De plus, 3 juridictions ont été jugées Non conformes sur une base exceptionnelle, et ce, sans avoir subi d'examen de phase 2, car des aspects essentiels pour garantir un échange de renseignements efficace n'ont toujours pas été mis en place dans leur cadre juridique au bout de plus de 2 ans. Selon les notations attribuées, 22 juridictions sont jugées « Conformes », 77 « Conformes pour l'essentiel », 12 « Partiellement conformes » et 5 juridictions sont « Non conformes » (voir tableau à la page suivante). Pour obtenir des informations plus détaillées sur les rapports de chaque juridiction, consultez l'Annexe 1. Ce travail est mené par le Groupe d'examen par les pairs.

Groupe d'examens par les pairs
Paris, septembre 2016

© OCDE 2016

NOTATIONS GLOBALES DES JURIDICTIONS SUITE AU PREMIER CYCLE D'EXAMENS	
Afrique du Sud, Australie, Belgique, Canada, Chine (République populaire de), Colombie, Corée, Danemark, Espagne, Finlande, France, Île de Man, Inde, Irlande, Islande, Japon, Lituanie, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Slovénie, Suède	Conforme
Albanie, Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Arabie saoudite, Argentine, Aruba, Autriche, Azerbaïdjan, Les Bahamas, Bahreïn, La Barbade, Belize, Bermudes, Botswana, Brésil, Brunei Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Chili, Chypre[1], El Salvador, Estonie, États-Unis, Gabon, Géorgie, Ghana, Gibraltar, Grèce, Grenade, Guernsey, Hong Kong (Chine), Hongrie, Îles Caïman, Îles Cook, Île Maurice, Îles Turques-et-Caïques, Îles Vierges Britanniques, Israël, Italie, Jamaïque, Jersey, Kenya, Lesotho, Lettonie, Liechtenstein, Luxembourg, Macao (Chine), Malaisie, Malte, Maroc, Mauritanie, Monaco, Montserrat, Nigeria, Niue, Ouganda, Pakistan, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République tchèque, Royaume-Uni, Roumanie, Russie, Saint-Christophe-et-Nièves, Sainte-Lucie, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Sénégal, Seychelles, Singapour, Slovaquie, Suisse, Uruguay	Conforme pour l'essentiel
Andorre, Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Costa Rica, Curaçao, Dominique, Émirats arabes unis, Indonésie, République dominicaine, Samoa, Saint-Martin, Turquie	Partiellement conforme
Îles Marshall, Panama …… Guatemala*, États fédérés de Micronésie*, Trinité-et-Tobago*	Non conforme
JURIDICTIONS QUI NE SONT PAS NOTÉES CAR ELLES NE PEUVENT PAS PASSER EN PHASE 2	
Kazakhstan**	
* Cette juridiction a été jugée non conforme sur une base exceptionnelle, et ce, sans avoir subi d'examen de phase 2, car des aspects essentiels pour garantir un échange de renseignements efficace n'ont toujours pas été mis en place dans son cadre juridique plus de 2 ans après son examen de phase 1. Elle n'a pas reçu de note séparée pour chaque aspect. ** Le Kazakhstan a jusqu'au 30 novembre 2016 pour demander que son nouvel examen soit accéléré. En l'absence d'une telle demande ou si sa demande n'établit pas des progrès suffisants, ce pays sera noté non conforme.	

[1] **Note de la Turquie**

Les informations de ce document se référant à « Chypre » concernent la partie sud de l'île. Il n'existe aucune autorité commune représentant les populations cypriotes à la fois turque et grecque de l'île. La Turquie reconnaît la République turque de Chypre du Nord. Jusqu'à ce qu'une solution équitable et durable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie conservera sa position à propos de la « question chypriote ».

Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne

La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies à l'exception de la Turquie. Les informations de ce document concernent la zone effectivement contrôlée par le gouvernement de la République de Chypre.

© OCDE 2016

Comme le révèlent les résultats de ce premier cycle d'examens de la vaste majorité des membres du Forum mondial, la norme EOIR est déjà largement appliquée dans le monde. En tout, 99 juridictions ont obtenu la notation « conforme » ou « conforme pour l'essentiel », un petit nombre seulement devant encore parvenir à un niveau acceptable de mise en œuvre. De nombreuses juridictions ont apporté des changements d'envergure à leurs cadres et pratiques juridiques avant d'être évalués. D'autres, qui n'avaient pas reçu de bonnes notes à l'origine, ont pu adresser des recommandations et améliorer leur notation par la suite grâce à des rapports supplémentaires. Parmi les juridictions ayant obtenu de mauvaises notes, la plupart travaillent d'arrache-pied pour les améliorer.

Pourquoi est-ce important ?

Parce que ça marche !

La coopération fiscale internationale fonctionne, et nos travaux collectifs de pairs participent à un changement notable. Voici trois exemples qui suffisent à illustrer l'ampleur des changements survenus depuis le lancement des examens par les pairs. Ces examens ont notamment eu les conséquences suivantes :

Dans 21 pays disposant de chiffres comparatifs, le nombre de demandes d'échange de renseignements a augmenté de 28 % depuis 2011. Le montant moyen des recettes fiscales recouvrées pour chaque demande s'est élevé à 127 000 EUR.

Une **expansion rapide** du réseau d'accords internationaux de coopération. Au fil des six années écoulées, le nombre de relations EOIR nouées entre les membres du Forum mondial a connu une hausse significative d'environ 4500 depuis 2009, passant à près de 7000 aujourd'hui, soit une augmentation de 180 % en à peine sept ans.

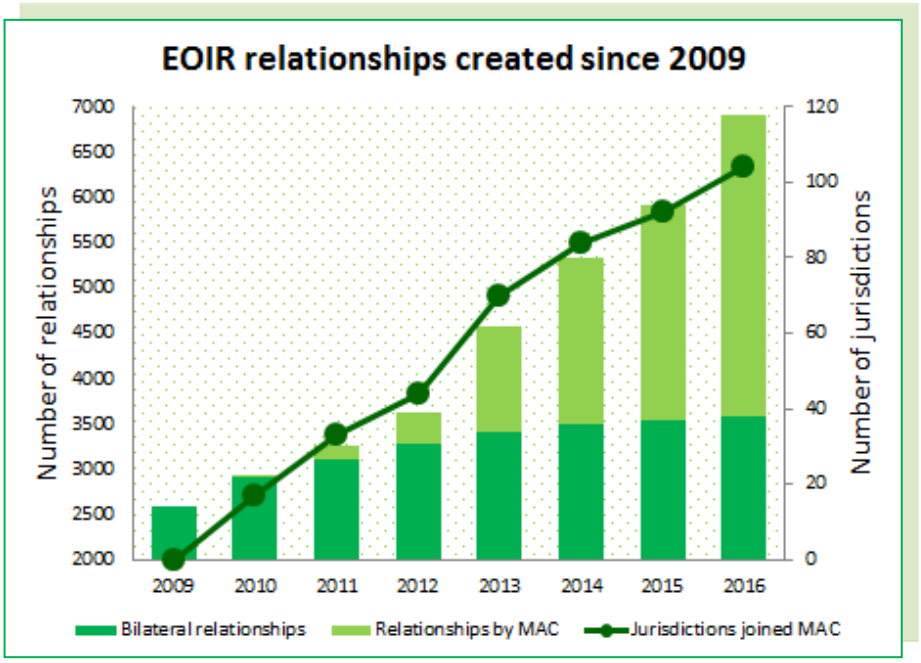

© OCDE 2016

L'élimination du secret bancaire pur à des fins d'échange de renseignements dans 65 juridictions depuis l'introduction des examens par les pairs a débuté. Aujourd'hui, seules 5 juridictions sur un total de 123 membres examinés ne sont pas en mesure d'échanger des informations bancaires aux fins d'un EDR conforme à la norme internationale. À l'introduction des examens, en 2009, le G20 avait annoncé la fin de « l'ère du secret bancaire ». Nous sommes sur le point de parvenir à ce stade, et l'AEOI fournira en plus un accès automatique aux renseignements d'ordre bancaire.

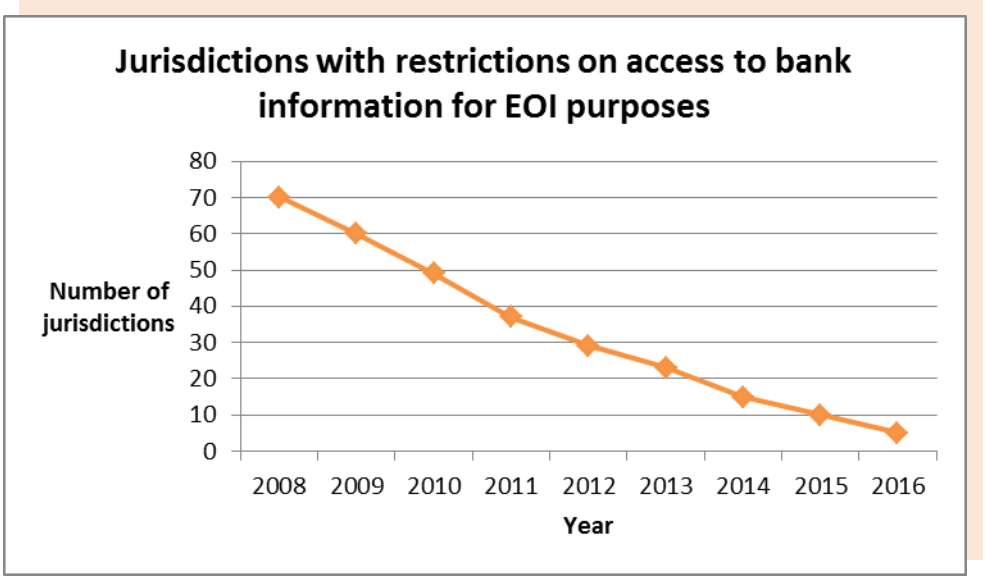

Une meilleure transparence d'entreprise dans 18 juridictions qui ont pris des mesures afin de **supprimer les actions au porteur.** 13 autres juridictions ont pris des mesures afin d'**immobiliser les actions au porteur** depuis l'introduction des examens par les pairs. Divers éléments portent à croire que lorsque des autorités ne parviennent pas à lever le voile entourant une entreprise afin de trouver les véritables détenteurs d'une société, le risque est grand que ces sociétés servent à couvrir une évasion fiscale ainsi que d'autres fraudes. Les mesures que ces juridictions ont prises afin d'améliorer la transparence des entreprises s'attaquent à ces risques.

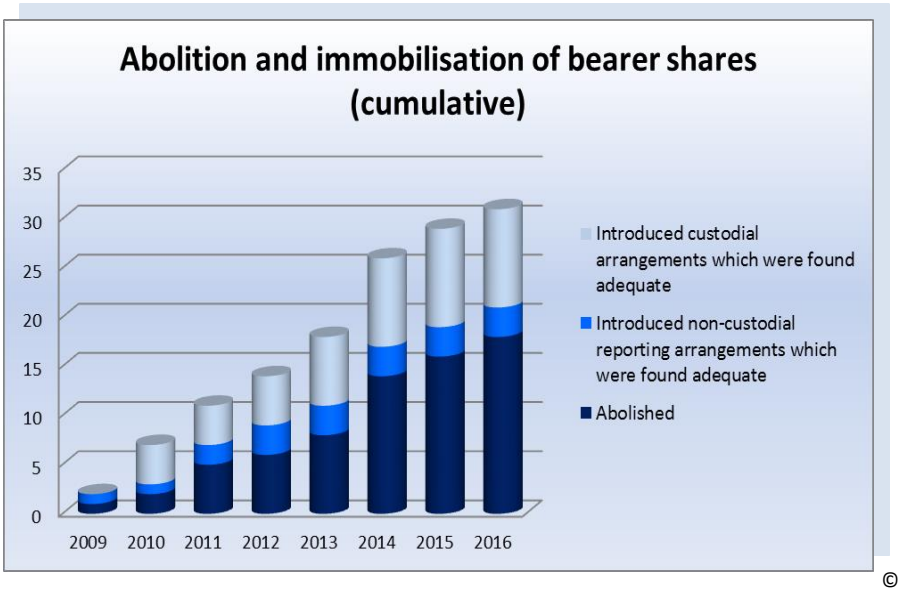

© OCDE 2016

La plus grosse fuite de données de l'histoire fiscale, issue du cabinet d'avocats Mossack et Fonseca, a une fois encore souligné l'importance des travaux du Forum mondial pour la promotion et l'évaluation de la transparence fiscale. Tout en pointant les problèmes récurrents liés à l'évasion fiscale internationale, cette fuite a également montré l'efficacité des mesures déjà prises par la communauté mondiale pour combattre ces problèmes. Selon les informations collectées, le nombre de sociétés offshore créées par ce cabinet d'avocats avait régressé depuis quelques années et le nombre de sociétés d'actions au porteur constituées était pratiquement retombé à zéro en 2015.

Les failles dans la structure de la transparence internationale ont été largement commentées, mais les brillantes réussites précitées, qui visent à refermer ces failles, tendent à passer inaperçues.

Quid pour l'avenir ?

Procédure accélérée

Les Ministres des finances et les Gouverneurs des Banques centrales du G20 ont appelé l'ensemble des pays et juridictions du Forum mondial à amener leur notation à un niveau satisfaisant d'ici le sommet 2017 du G20 (juillet 2017). Maintenant que le deuxième cycle d'examens est lancé, les juridictions ayant une mauvaise note n'ont aucune possibilité, dans le cadre de la méthodologie actuelle, de démontrer leurs progrès d'ici le sommet 2017 du G20 par le biais d'un examen supplémentaire.

En conséquence, le Forum mondial a mis au point une procédure spéciale pour évaluer, sous certaines réserves, si une juridiction a enregistré, vis-à-vis de l'application de la norme EOIR en place, des progrès suffisants pour justifier une éventuelle hausse de sa notation. Ceci n'inclura pas une évaluation complète aboutissant à une nouvelle notation, mais les juridictions capables de démontrer une certaine progression verront leur note du moment suspendue et seront insérées le plus tôt possible dans le calendrier des examens complets en vertu des nouveaux termes de référence. Ceci devrait encourager les juridictions à progresser, et l'on pense que cela devrait aboutir à un rapport positif aux chefs du G20 en juillet 2017.

Deuxième cycle d'examens EOIR par les pairs

En octobre 2015, le Forum mondial a adopté une norme plus rigoureuse pour l'évaluation des échanges de renseignements sur demande, une étape décisive en vue du cycle suivant d'examens par les pairs des EOIR qui a débuté en juillet 2016. Ces examens seront du type combiné et évalueront à la fois le cadre juridique et la mise en œuvre concrète de la norme durcie, et des notes de conformité seront attribuées à chaque cas. Ces examens concerneront toutes les juridictions membres du Forum ainsi que les juridictions non membres mais pertinentes.

© OCDE 2016

Cadre régissant le deuxième cycle d'examens par les pairs

- **De nouveaux termes de référence,** qui durcissent les critères d'évaluation des juridictions et comprennent l'obligation de mettre à disposition des renseignements liés à la propriété bénéficiaire et d'évaluer la qualité des échanges de renseignements sur demande, ainsi que de résoudre le problème des demandes groupées ;

- **Une nouvelle méthodologie,** qui définit les modalités de réalisation des examens par les pairs en tenant compte des principes d'efficacité, d'équité, de transparence, d'objectivité, d'économie et de coordination avec d'autres organisations ;

- **De nouveaux critères d'évaluation**, qui donnent des indications sur les facteurs à prendre en considération lors de l'analyse du cadre juridique et pratique d'une juridiction ; et

- **Un nouveau calendrier d'examens**, qui fixe la date à laquelle les juridictions seront examinées, eu égard à la nécessité d'atteindre un équilibre régional et une égalité entre les parties, en respectant une période de trois années pleines depuis le dernier examen et d'autres considérations pratiques.

Ces documents, qui s'appuient sur l'expérience considérable acquise à ce jour, constituent l'épine dorsale des travaux qui seront consacrés à l'échange de renseignements sur demande lors des quatre prochaines années. Toutes les juridictions seront tenues d'observer cette norme plus sévère de transparence et d'efficacité de l'échange de renseignements sur demande, et toutes tireront profit de cet effort.

Calendrier 2016 du deuxième cycle d'examens par les pairs

Les six premiers examens du deuxième cycle ont débuté au troisième trimestre de 2016, et sept examens supplémentaires commenceront au quatrième trimestre, comme l'indique le tableau ci-dessus. Le tableau complet est repris à l'Annexe 2.

© OCDE 2016

Juridiction	Introduction	Juridiction	Introduction
Australie	3e trim. 2016	Qatar	4e trim. 2016
Bermudes	3e trim. 2016	Canada	4e trim. 2016
Îles Cayman	3e trim. 2016	Danemark	4e trim. 2016
Irlande	3e trim. 2016	Allemagne	4e trim. 2016
Île Maurice	3e trim. 2016	Inde	4e trim. 2016
Norvège	3e trim. 2016	Jamaïque	4e trim. 2016
		Jersey	4e trim. 2016

Préparation du deuxième cycle d'examens

En 2016, le Forum mondial a également organisé plusieurs sessions de formation régionales sur l'échange de renseignements sur demande visant la formation des membres du Forum mondial et l'équipement de ses experts évaluateurs en prévision du deuxième cycle d'examens. Chacune de ces sessions de formation satisfait à la fois la juridiction évaluée et les experts évaluateurs afin d'offrir à chaque groupe une vue d'ensemble du processus d'examen et de pouvoir apprécier cet examen du point de vue opposé.

© OCDE 2016

2. MISE EN ŒUVRE RAPIDE ET EFFECTIVE DE LA NORME D'ÉCHANGE AUTOMATIQUE DE RENSEIGNEMENTS (AEOI)

Ce qu'il faut impérativement savoir

- 101 juridictions se sont engagées à appliquer la Norme commune de déclaration (NCD) pour l'échange automatique de renseignements financiers (Norme AEOI).
- Les institutions financières de plus de 50 juridictions collectent déjà les renseignements qui seront échangés en 2017 et ont des instruments internationaux prêts à l'emploi. Quelque 50 juridictions de plus suivront en 2018.
- Un panel d'experts issus des juridictions membres réalise des évaluations préliminaires portant sur la confidentialité et la sauvegarde des données dans toutes les juridictions s'étant engagées ; ces évaluations devraient être terminées fin 2016 et elles détermineront si les juridictions sont prêtes à recevoir des renseignements.
- Un système de transmission commun mondial visant à faciliter les échanges entre juridictions dès 2017 est en cours de développement.

Créer une égalité entre les parties à l'échelon mondial

Moins de deux ans après l'adoption par le Forum mondial de la nouvelle Norme commune de déclaration (NCD) pour l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers (Norme AEOI), 101 juridictions au total se sont engagées à commencer les échanges soit en 2017, soit en 2018. Les derniers à avoir rejoint les rangs sont le Bahreïn, le Koweït, le Liban, Nauru, le Panama et le Vanuatu, qui ont pris cet engagement en 2016. Avec ces nouveaux engagements, pratiquement toutes les juridictions où les contribuables sont susceptibles de détenir des avoirs ont à présent adhéré à la Norme NCD. Le tableau figurant à la page suivante fait le point sur la situation actuelle au niveau des engagements.

© OCDE 2016

Quant au tableau ci-dessous, il présente les échéances prévues pour les premiers échanges automatiques en vertu de la nouvelle Norme.*

JURIDICTIONS QUI ENTREPRENDRONT LES PREMIERS ÉCHANGES EN SEPTEMBRE 2017 (54)
Afrique du Sud, Allemagne, Anguilla, Argentine, Barbade, Belgique, Bermudes, Îles Vierges Britanniques, Bulgarie, Îles Caïman, Colombie, Corée, Croatie, Curaçao, Chypre, République tchèque, Danemark, Espagne, Estonie, Îles Féroé, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Groenland, Guernesey, Hongrie, Islande, Inde, Irlande, Île de Man, Italie, Jersey, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Mexique, Montserrat, Niue, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Seychelles, Slovaquie, Slovénie, Suède, Trinité-et-Tobago, Îles Turques-et-Caïques
JURIDICTIONS QUI ENTREPRENDRONT LES PREMIERS ÉCHANGES EN SEPTEMBRE 2018 (47)
Albanie, Andorre, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Aruba, Australie, Autriche, Les Bahamas, Bahreïn, Belize, Brésil, Brunei Darussalam, Canada, Chili, Chine (République populaire de), Îles Cook, Costa Rica, Dominique, Émirats arabes unis, Ghana, Grenade, Hong Kong (Chine), Île Maurice, Indonésie, Israël, Japon, Koweït, Liban, Îles Marshall, Macao (Chine), Malaisie, Monaco, Nauru, Nouvelle-Zélande, Panama, Qatar, Russie, Saint-Christophe-et-Nièves, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Samoa, Singapour, Saint-Martin, Suisse, Turquie, Uruguay, Vanuatu

* Les États-Unis ont indiqué avoir entrepris des échanges automatiques de renseignements en vertu du FATCA depuis 2015 et avoir passé des accords intergouvernementaux (AIG) avec d'autres juridictions à cette fin. Les AIG de Type 1A passés par les États-Unis reconnaissent la nécessité pour ce pays d'atteindre des niveaux équivalents à ceux des juridictions partenaires en matière d'échange automatique réciproque de renseignements. Ils comprennent également un engagement politique à poursuivre l'adoption de règlements et à encourager et soutenir l'instauration de lois en vue d'atteindre de tels niveaux équivalents d'échange automatique réciproque de renseignements.

Priorité absolue à la mise en œuvre

Cette année, les membres s'étant engagé dans cette voie ont continué d'axer leurs efforts sur la mise en œuvre de la Norme AEOI. Le Forum mondial applique une approche par phases de contrôle des progrès et d'aide à ses membres, suivant les étapes décisives en vue de la mise en œuvre :

© OCDE 2016

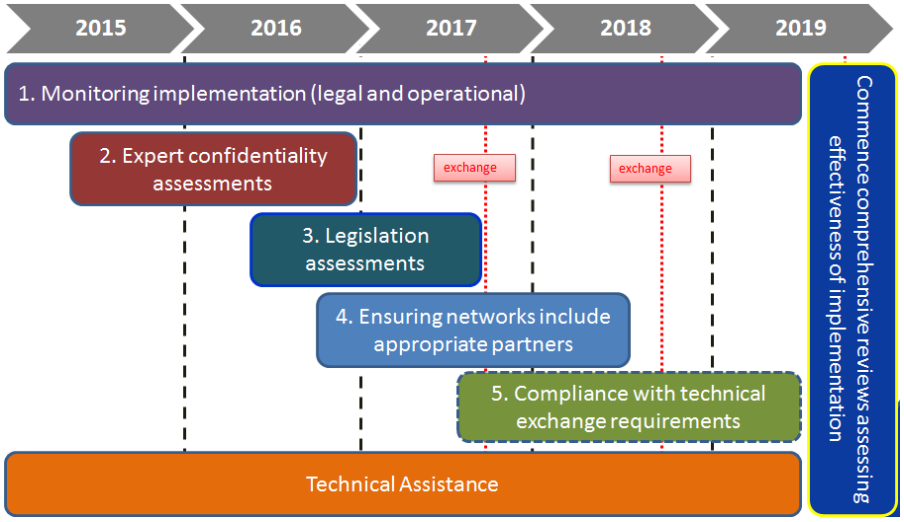

(Graphique : 1. Contrôle de la mise en œuvre (juridique et opérationnelle) – 2. Évaluations de la confidentialité par des experts – 3. Évaluations de la législation – 4. Participation de partenaires adaptés aux réseaux – 5. Respect des critères techniques d'échange – Assistance technique – Début des examens exhaustifs de l'efficacité de la mise en œuvre)

1. Contrôle de la mise en œuvre

Toutes les juridictions qui se sont engagées élaborent le cadre nécessaire à l'AEOI, qui inclut la législation nationale, les conventions internationales, les systèmes de technologie d'information et la structure administrative. Les membres tiennent régulièrement le Forum mondial au courant de leur avancement, ce qui permet aussi d'identifier où une assistance est nécessaire (voir chapitre 3).

2. Confidentialité

Aucune juridiction n'est censée entamer les échanges automatiques avec une autre juridiction tant que les pratiques de ce partenaire en matière de confidentialité et de sécurité des données ne la satisfont pas. Un panel d'experts issus des juridictions membres réalise des évaluations préliminaires portant sur la confidentialité et la sauvegarde des données des juridictions s'étant engagées ; ces évaluations devraient être terminées fin 2016. Les rapports formulent des recommandations d'amélioration lorsque nécessaire et une assistance technique est offerte aux juridictions qui en ont besoin pour résoudre toute faille dans leur système de confidentialité avant de recevoir des renseignements.

3. Législation

Un processus d'analyse des vides législatifs vient d'être lancé afin de s'assurer que les lois soient adoptées, mais qu'elles incluent en outre des éléments primordiaux de diligence et de communication de la Norme AEOI. Ayant débuté en septembre 2016, les travaux devraient pour la plupart être achevés en 2017, pour que les juridictions puissent combler tout vide détecté immédiatement.

4. Réseau de partenaires

En principe, chaque juridiction devrait échanger des renseignements avec toutes les autres juridictions qui respectent les obligations de confidentialité et de sauvegarde des données. Ceci est essentiel pour assurer une égalité entre les parties. Un processus destiné à

© OCDE 2016

assurer la transparence visant à savoir si tous les partenaires d'échange intéressés par la réception de renseignements émanant d'une juridiction font partie du réseau de cette juridiction est en cours de développement.

5. Exigences techniques

Un processus de vérification du respect de toutes les exigences techniques liées à l'échange automatique va être élaboré.

En parallèle, les travaux visant à mettre en place un **Système commun de transmission** (SCT) destiné à l'échange sûr de renseignements entre juridictions en vertu de la Norme AEOI ainsi que de renseignements fiscaux d'autres genres, le cas échéant, vont bon train. La pierre angulaire du CTS est la sécurité des données, et des normes de cryptage à la pointe de l'industrie doivent être appliquées à chaque transmission. Ce système est actuellement en cours de développement et le CTS devrait être disponible pour les premiers échanges prévus en 2017.

Collecte, téléchargement, échange

L'année 2016 marque le lancement « réel » de l'AEOI, puisque les institutions financières de quelque 50 juridictions, qui se sont engagées à débuter les échanges en 2017, collectent dès à présent des données NCD auprès de leurs clients. L'année prochaine, ces institutions financières transmettront ces renseignements à leurs administrations fiscales respectives. Les administrations fiscales devraient à leur tour échanger des renseignements avec leurs partenaires d'ici septembre 2017 à travers le SCT, comme l'indique le schéma ci-dessous. Dès lors, les administrations fiscales du monde entier auront accès à un grand nombre de renseignements relatifs aux activités internationales de leurs contribuables.

© OCDE 2016

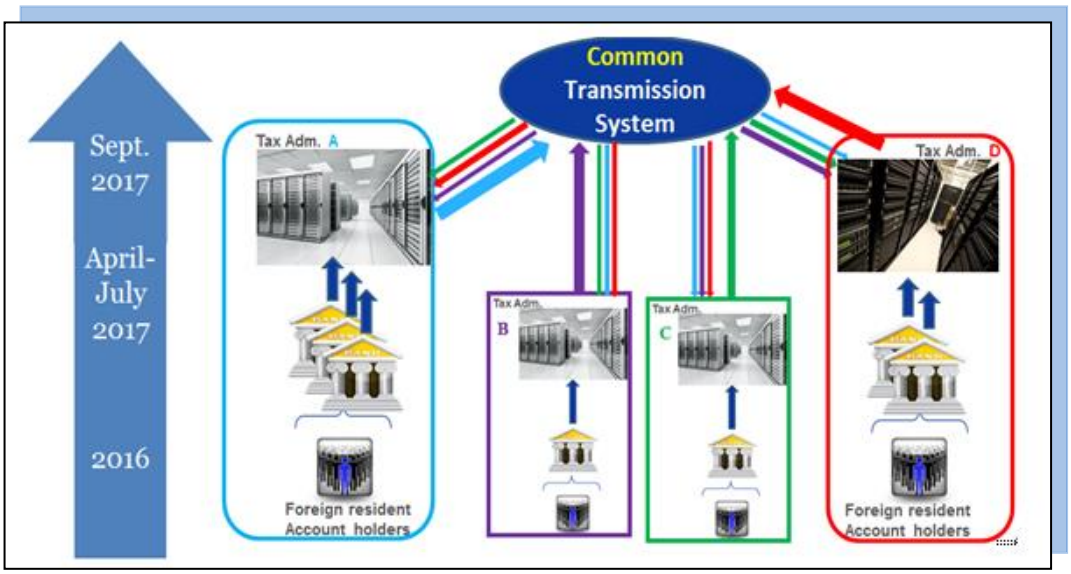

(Graphique : Sept. 2017 – Avril-juillet 2017 – Système commun de transmission – Adm. Fisc. - Adm. Fisc. – Titulaires de comptes ressort. étrangers - Titulaires de comptes ressort. étrangers)

Même si l'échange de renseignements ne débutera qu'en 2017, l'effet dissuasif de la norme AEOI est déjà évident : les programmes de déclaration volontaire et autres mesures analogues encourageant les contribuables à déclarer des revenus et des avoirs qu'ils dissimulaient auparavant au fisc ont déjà permis aux autorités fiscales de recouvrer 55 milliards d'USD avant l'introduction de l'échange automatique de renseignements.

Pour que l'AEOI puisse être mis en œuvre, les juridictions doivent non seulement adopter une législation nationale en ce sens, mais aussi conclure des pactes avec leurs partenaires et des accords quant aux aspects techniques, et ce, d'ici septembre 2017 ou 2018 selon l'engagement pris par chacun. 106 juridictions adhèrent aujourd'hui à la Convention multilatérale concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale, dont 83 sont engagées envers l'AEOI.

De plus, 87 juridictions ont signé l'Accord multilatéral entre autorités compétentes (MCAA) qui établit les modalités pratiques de la mise en œuvre de l'AEOI.

Pourquoi est-ce important ?

16 juridictions disposant de chiffres comparatifs ont fait part d'une hausse annuelle moyenne de 17 %, entre 2011 et 2015, du nombre de contribuables qui ont déclaré l'existence de comptes à l'étranger. Le nombre des comptes divulgués chaque année a pratiquement doublé, passant de 1,1 million en 2011 à 2,1 millions en 2015.

Le volume des renseignements mis à la disposition des administrations fiscales à propos de leurs contribuables, personnes physiques et morales, transactions et avoirs extérieurs, va croître de manière exponentielle. Les institutions financières du monde entier vont commencer à fournir, en 2017, une abondance d'informations nouvelles qui gonflera encore l'année suivante. Ces renseignements comprendront notamment des noms, des adresses, des soldes de comptes bancaires ou les détails d'investissements faits dans des entités, parmi d'autres informations

© OCDE 2016

touchant toute une série d'avoirs financiers détenus par des personnes physiques aussi bien que morales. En conséquence, il va devenir de plus en plus difficile, désormais, de cacher de l'argent dans des comptes financiers.

Quid pour l'avenir ?

Échange !

Naturellement, une étape décisive arrivera en 2017 avec les premiers échanges de renseignements financiers, qui devraient survenir en septembre. Le Secrétariat du Forum mondial collaborera de manière intensive avec les juridictions concernées pour que les échanges s'opèrent dans les délais prévus et aussi pour contribuer au développement du SCT.

Continuer de veiller à ce que les engagements d'échanges de renseignements pris pour 2018 soient respectés sera également crucial, en vérifiant la mise en place de législations nationales et d'accords internationaux. Pour ce faire, des points sur la situation de plus en plus détaillés seront communiqués au Forum mondial et au G20. Tout en sachant qu'il ne sera pas possible d'évaluer entièrement l'efficacité de la mise en œuvre de la Norme AEOI avant qu'un certain volume d'échanges ait eu lieu, l'élaboration des termes de référence et de la méthodologie en vue des examens exhaustifs de cette efficacité sera entamée sur la base des résultats de l'approche par phases décrite ci-avant.

Renforcer l'engagement des pays en développement

On attend une implication croissante des pays en développement, qui voudront tirer parti de ce nouveau degré de transparence avec le soutien du Secrétariat du Forum mondial et l'assistance technique de pairs. En collaboration avec ses membres pays en développement, le Forum mondial tente de fixer des dates butoir pour commencer l'échange automatique de renseignements dans le respect du NCD.

Comme mentionné l'année passée, il y a cinq projets à long terme en cours concernant un pays en particulier. Cinq projets pilotes d'assistance fournie par un pays développé et le Groupe de la Banque Mondiale à un pays en développement ont été lancés (Albanie et Italie ; Colombie et Espagne ; Ghana et Royaume-Uni ; Maroc et France ; Philippines et Australie). Ils sont destinés à aider à mettre la Norme AEOI en œuvre selon une approche par phases. Ces projets ont pour but d'aider les pays en développement à appliquer la nouvelle norme dans un délai correct. Tout pays en développement adhérent mais qui n'est pas un centre financier a le loisir de demander à participer à un projet pilote. Trois autres projets de mise en œuvre de l'AEOI, où le Secrétariat apporte une assistance spécifique au pays membre, sont également en cours.

Projets pilotes « AEOI » en cours

- L'un des projets pilotes (Colombie) connaît une issue favorable.
- Un nouveau projet pilote rassemblant le Pakistan et le Royaume-Uni sera lancé fin 2016, et deux autres sont en discussion.
- Trois projets de mise en œuvre de l'AEOI sont en cours : ils concernent Saint-Christophe-et-Nièves et les Seychelles, ainsi qu'un nouveau projet de partenariat entre l'Uruguay et le Mexique.

© OCDE 2016

3. ACCOMPAGNER LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT DANS LA MISE EN ŒUVRE DES NORMES

Ce qu'il faut impérativement savoir

- L'assistance technique est principalement financée par des dons des membres du Forum mondial.
- Plus de la moitié des membres du Forum mondial sont des pays en développement, dont la plupart ont bénéficié d'une aide.
- Le Secrétariat du Forum a révisé les principes dirigeant son programme d'assistance technique afin qu'ils répondent aux besoins des membres.
- En 2016, près de 400 fonctionnaires du fisc ont pris part à des événements organisés par le Forum mondial sur le thème de l'échange de renseignements sur demande et de l'échange automatique de renseignements.
- Un nouveau Programme introductif destiné à aider nos nouveaux membres qui sont des pays en développement a été introduit en 2016.
- Au bout de deux ans, l'Initiative africaine affiche des résultats positifs : l'échange de renseignements devient un instrument de mobilisation de ressources nationales. Aujourd'hui, d'autres initiatives régionales prennent corps.

La philosophie de l'assistance technique repensée :

Dès le début, le Forum mondial a perçu ses activités d'assistance technique comme un effort commun entre le Secrétariat, les juridictions membres et diverses organisations et agences au développement régionales et internationales.

Aujourd'hui, les pays en développement constituent plus de la moitié des membres du Forum mondial ; ils diffèrent grandement des autres en termes de capacité. Au fur et à mesure que la demande d'assistance a augmenté, elle a également changé de nature. Si, à l'origine, nous nous concentrions sur le dispense de formations, il ressort aujourd'hui clairement que les seules formations risquent de ne pas suffire pour permettre à certains petits pays membres en développement de mettre les normes en œuvre.

Qui finance les activités d'assistance technique ?

- L'assistance technique est principalement financée par des dons volontaires. Le Royaume-Uni est le premier bailleur de fonds, suivi par la France, l'Australie, l'Inde, le Japon et la Suisse.
- Le Mexique, Singapour et l'Arabie saoudite soutiennent généreusement le programme d'assistance technique du Forum mondial par leurs contributions.

© OCDE 2016

Par conséquent, il a fallu mettre au point des programmes à long terme davantage personnalisés afin de répondre aux besoins de ces membres. Dans ce contexte, un cadre régional et une collaboration encore plus étroite avec d'autres organisations internationales prennent largement le pas et sont à présent au cœur de notre assistance technique. L'expérience nous a également appris combien il est important de dialoguer avec les Ministères des finances des juridictions membres, surtout lorsque des modifications juridiques ou de politique sont nécessaires pour la mise en œuvre des normes. Le cadre régional, l'approche personnalisée, la perspective à plus long terme et l'implication de l'ensemble du gouvernement influencent aujourd'hui grandement nos travaux d'assistance technique et transparaissent clairement dans les principaux programmes produits cette année.

« Grâce à l'assistance technique qu'elle a reçue, l'administration fiscale camerounaise s'est peu à peu tournée vers l'échange international de renseignements à des fins fiscales. Au-delà de la reconnaissance internationale des progrès que nous avons enregistrés au travers du rapport d'examen par les pairs, notre volonté d'utiliser l'échange de renseignements comme une possibilité d'augmenter les revenus perçus se reflète aujourd'hui dans la hausse des demandes sortantes, dont nous espérons percevoir les premiers fruits avant peu. »

M. Modeste Mopa, Directeur général des impôts, Cameroun

Si le Forum mondial a pu répondre à la demande sans cesse croissante d'assistance technique et apporter les modifications nécessaires à ses programmes, c'est uniquement grâce à l'imposant soutien financier et matériel qu'il a reçu de ses membres.

En particulier, l'Initiative africaine n'aurait pas pu voir le jour sans l'aide considérable apportée par le Royaume-Uni et la France en vue de l'aide à la mise en œuvre des normes par les pays d'Afrique.

« L'ATAF et le Forum mondial partagent le même point de vue quant à l'importance des échanges de renseignements pour lutter contre la fraude fiscale et l'évasion transfrontalière ainsi que pour instaurer un cadre de taxation équitable. Nous unissons avec succès nos efforts et nos ressources afin de renforcer les capacités et d'offrir une assistance technique aux membres de l'ATAF partout en Afrique. C'est avec plaisir que l'ATAF poursuit et renforce même cette expérience très positive, qui prouve que la transparence fiscale est essentielle pour favoriser la mobilisation des revenus nationaux dans les pays en développement. »

M. Logan Wort, Secrétaire exécutif de l'ATAF

© OCDE 2016

Un programme neuf pour les nouveaux membres

La plupart des membres récents sont des juridictions en développement ayant peu d'expérience de l'échange de renseignements (EDR), et les futurs nouveaux membres viendront en majorité de cette catégorie. Afin de répondre à leurs besoins, le Secrétariat du Forum mondial a mis au point un Programme introductif dont le but est de les mettre au fait des activités et procédures du Forum mondial, de les aider à mettre en oeuvre les normes, à se préparer à leur examen et à mettre en place l'infrastructure dont ils auront besoin pour bénéficier d'un EDR efficace et pour accroître la mobilisation des revenus nationaux. Chaque nouveau membre se verra offrir ce programme flambant neuf, d'une durée de deux à trois ans, recouvrant l'échange de renseignements sur demande et l'échange automatique de renseignements et destiné non seulement à l'administration fiscale mais aussi aux Ministères des finances des juridictions participantes. Pour chaque nouveau membre, le programme est fondé sur un schéma convenu établi à l'issue d'une première visite dans le pays par le Chef du Secrétariat. Celui-ci, accompagné d'un Plan d'action, définit les étapes à franchir afin de parvenir à une mise en œuvre totale des normes internationales.

Le nouveau Programme introductif

- En 2016, 8 Programmes introductifs ont été ou vont être lancés ; ils concernent l'Arménie, l'Egypte, la Côte d'Ivoire, la Guyane, le Liban, les Maldives, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Paraguay. D'autres verront le jour en 2017.

Mise en œuvre de l'échange automatique de renseignements - répondre à l'appel

Durant l'année écoulée, les demandes d'assistance technique en lien avec l'AEOI ont connu une hausse notable à l'approche d'échéances importantes pour les 101 juridictions s'étant engagées à échanger automatiquement des renseignements en 2017 ou 2018. La moitié environ de ces juridictions sont des pays soit petits, soit en développement, soit les deux. Bon nombre de ces pays ont demandé de l'aide pour mettre la nouvelle norme en oeuvre, une aide qui ne se résume pas à la simple fourniture de ressources telles que des systèmes de technologie d'information.

Les points que les juridictions ont généralement le plus de peine à traiter sont : trouver du personnel pour rédiger la législation ou procurer à l'administration des fonds pour son engagement dans des domaines tels que la gestion de la sécurité de l'information.

© OCDE 2016

De nouveaux programmes d'aide et de formation ont été développés pour résoudre ces problèmes. Ils sont axés sur la rédaction de projets de loi et les exigences de confidentialité et de sauvegarde des données de la Norme commune de déclaration. En outre, de nombreuses juridictions, le plus souvent de petite taille, bénéficient d'une aide sur mesure pour l'élaboration de leur législation AEOI, l'organisation de consultations du secteur et la gestion de la sécurité de l'information.

Quelle aide à la mise en œuvre de l'AEOI fournissons-nous ?	
Élaboration de lois AEOI	20 juridictions
Consultation du secteur financier	13 juridictions
Sauvegarde des données confidentielles et gestion de la sécurité de l'information	5 juridictions
Séminaires de mise en œuvre de l'AEOI	113 participants de 41 juridictions

Renforcement de l'assistance technique sur le terrain : les partenariats régionaux

Les organisations régionales sont des partenaires de premier plan pour bâtir la confiance, des relations à long terme et une capacité en matière d'EDR. Le Secrétariat collabore intensément avec ces organisations partout dans le monde, et plus particulièrement dans trois régions.

L'**Initiative africaine** est un programme triennal créé en 2014 en vue de libérer le potentiel africain en matière de transparence et d'échange de renseignements. Elle est née en collaboration avec le Forum africain sur l'administration fiscale (ATAF), le Centre de Rencontres et d'Etudes des Dirigeants des Administrations Fiscales (CREDAF), la France (Ministère des Affaires étrangères), le Forum mondial, le Groupe de la Banque mondiale et le DfID britannique. Huit pays d'Afrique ont été désignés « Pays pionniers » : le Burkina Faso, le Cameroun, le Gabon, le Ghana, le Kenya, le Maroc, le Nigeria et l'Ouganda. Ces pays se sont engagés à respecter certaines échéances précises pour assurer l'application pratique et effective de l'EDR et bénéficient de séminaires « de fin de parcours » organisés sur leur territoire et ciblant uniquement les auditeurs afin d'encourager l'établissement de demandes EDR de qualité.

Deux ans d'Initiative africaine

- Tous les Pays pionniers possèdent à présent une unité d'échange de renseignements en place, ont délégué la fonction d'Autorité compétente et ont signé la Convention concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale (MAC) ;
- Deux Pays pionniers ont envoyé leurs premières demande d'EDR à des partenaires de convention en 2016 ;
- Le Forum mondial soutient le programme d'EDR de l'ATAF, l'un des membres du Secrétariat lui consacrant la moitié de son temps de travail ;
- Trois séminaires « de fin de parcours » (le Gabon, le Maroc et le Burkina Faso) ont été organisés avec des experts envoyés par la France. 162 fonctionnaires du fisc ont assisté à ces séminaires.

© OCDE 2016

Cette année, la collaboration avec les organisations régionales des **Caraïbes et d'Amérique latine (CAL)** a également été renforcée. La Banque interaméricaine de développement (BID), le Centre interaméricain d'administrations fiscales (CIAT) et le Secrétariat du Forum mondial introduisent conjointement le Projet CAL de transparence fiscale et d'EDR en vue de promouvoir ensemble l'assistance technique dans cette région.

« Le CIAT et le Forum mondial aident depuis 2010 les pays de la région Caraïbes et Amérique latine à respecter leurs engagements en matière de transparence et d'échange de renseignements. Cette alliance majeure s'est renforcée au fil du temps et les pays de la région apprécient les avantages qu'ils retirent de cette aide commune. Je suis persuadé que la transparence fiscale et l'échange de renseignements sont des pratiques clés pour la protection des bases fiscales de la région CAL. »

M. Marcio VERDI, Secrétaire exécutif du CIAT

Ces six derniers mois, on s'est surtout concentré sur l'AEOI dans la **région Asie.** Le Secrétariat a renforcé sa collaboration avec la Banque asiatique du développement (BAD), qui accueillera un séminaire sur le thème de la Propriété bénéficiaire au début de l'an prochain.

Coopération triangulaire dans la région Asie

En tout, 108 responsables de 40 juridictions ont assisté aux trois séminaires régionaux organisés respectivement par le Bureau du fisc australien, le Gouvernement kazakh et la Corée en collaboration avec la Banque asiatique du développement.

Préparation des juridictions membres aux examens sur l'échange de renseignements sur demande : l'assistance technique aux membres en vue d'adapter leur cadre légal ou leurs pratiques légales afin de se préparer aux examens par les pairs est un élément clé du volet « assistance technique » que fournit le Secrétariat du Forum mondial. Ces activités, qui englobent des programmes nationaux individuels et des formations d'ordre général, demeurent essentielles pour les pays en développement surtout, et les résultats aux examens par les pairs qu'ont obtenus les juridictions ayant reçu de l'aide démontrent l'utilité de cette assistance ciblée.

Mieux vaut prévenir que guérir

13 juridictions africaines ont bénéficié d'une assistance technique pour préparer leur évaluation de phase 1 ou leur examen supplémentaire. Chacune d'entre elles a passé ces examens avec fruit.

12 juridictions africaines ayant subi un examen de phase 2 ont bénéficié d'une aide pour le préparer. Chacune d'entre elles s'est vue attribuer une notation « Conforme pour l'essentiel ».

© OCDE 2016

Séminaires d'assistance technique

On a organisé moins de séminaires régionaux en 2016 qu'en 2015, ce qui traduit le passage vers une assistance plus individualisée aux pays. Le graphique ci-dessous présente le nombre de séminaires organisés en 2016 et leur lieu.

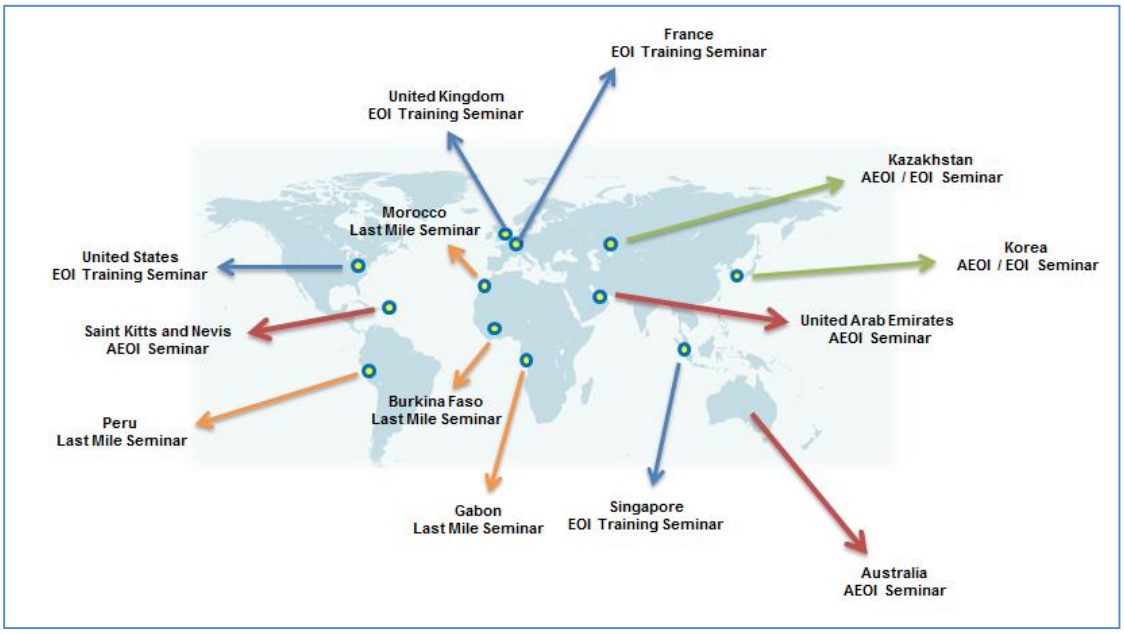

Pourquoi est-ce important ?

En avril 2009, les dirigeants des pays du G20 avaient annoncé la fin de « l'ère du secret bancaire » et insisté sur l'importance d'inclure les pays en développement dans le nouvel environnement fiscal international coopératif. La lutte pour assurer que les pays en développement tirent profit de l'amélioration de la transparence fiscale internationale présente de sérieux enjeux : ces pays sont, plus que les pays développés, exposés à l'évasion fiscale et à la fraude, et ils ont davantage besoin des revenus que ces agissements font perdre pour la mobilisation de leurs ressources nationales.

Les pays en développement commencent aujourd'hui à participer à ce nouvel environnement fiscal international coopératif, comme le montre le tableau ci-dessous, qui présente le nombre de nouveaux accords internationaux conclus par les pays d'Afrique depuis 2009. Cette année-là, les pays d'Afrique ont conclu un total cumulé de moins de 400 relations EDR. Depuis lors, plus de 1200 sont venues s'y ajouter, si bien que le total des relations a maintenant quadruplé, bien que tous les accords n'aient pas encore pris effet.

Succès : l'Ouganda, qui a effectué ses premières demandes d'EDR en 2014, a récupéré en 2015/2016 plus de 9 millions d'USD d'impôts.

Cependant, les relations EDR ne suffisent pas en soi. Elles doivent être bien utilisées. En effet, pour que la coopération internationale ait un véritable poids, elle doit être sous-tendue par la

© OCDE 2016

transparence mondiale combinée à la volonté nationale d'identifier et de punir les contribuables qui violent la loi. Bien que nous commencions à observer certaines réussites, le nombre de demandes posées par les pays d'Afrique reste minime au niveau mondial. Par ailleurs, bon nombre de pays en développement ne se sont pas encore engagés vis-à-vis de la nouvelle norme AEOI, même si elle offre de grandes chances de déceler des évasions fiscales qui resteraient autrement inaperçues, en particulier dans les pays/juridictions où les administrations fiscales ne possèdent pas les capacités d'enquête requises pour les mettre à jour.

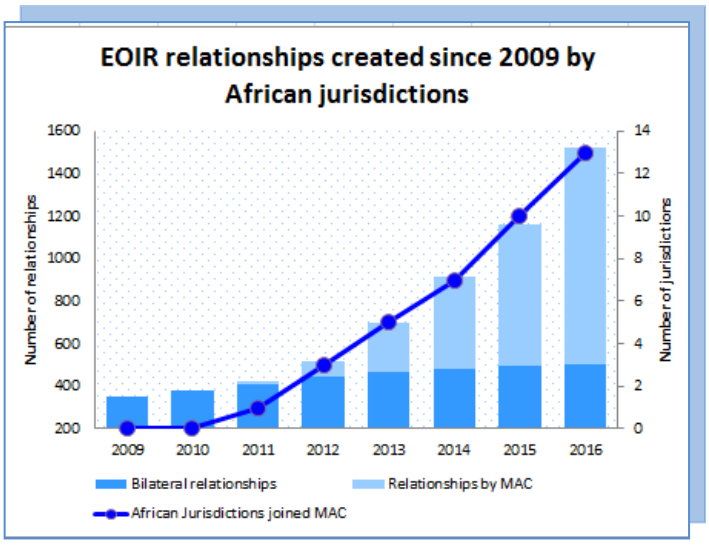

(Graphique : Accords EOIR créés depuis 2009 – Nombre d'accords – Nombre de juridictions - Accords bilatéraux – Accords via MAC – Juridictions adhérant au MAC)

Quid pour l'avenir ?

Confidentialité et sauvegarde de données

Nous allons poursuivre nos activités actuelles, surtout celles liées à la mise en œuvre de la norme AEOI, puisque l'échéance approche pour les juridictions s'étant engagées à la mettre en oeuvre d'ici 2018. Toutefois, au niveau de l'assistance, la priorité va passer de la législation à la gestion de la sécurité de l'information. Cette transition est déjà en cours, avec l'aide précieuse de spécialistes d'Australie, du Mexique et du Royaume-Uni qui jouissent d'une expertise certaine dans ce domaine.

Propriété bénéficiaire

La demande d'aide liée à l'échange de renseignements sur demande a elle aussi augmenté depuis le lancement du nouveau cycle d'examens visant à évaluer la mise à disposition des données relatives à la propriété bénéficiaire. Les juridictions commencent à demander de l'aide pour élaborer des mesures visant à assurer la mise à disposition de ce type de données. Des séances de formation portant sur la propriété bénéficiaire sont programmées en 2016 en Ouganda et début 2017 à Manille.

Procédure accélérée de l'examen

On attend également une hausse des demandes d'assistance technique à la suite de la requête adressée par les Ministres des finances et les Gouverneurs de la

© OCDE 2016

Banque centrale du G20 à tous les pays d'amener leur notation du Forum mondial à un niveau acceptable d'ici juillet 2017. En conséquence, toutes les juridictions aujourd'hui qualifiées de partiellement conformes ou non conformes, soit plus d'une vingtaine au total, vont se voir proposer la possibilité de suivre une procédure accélérée. Certaines auront besoin d'aide pour se préparer à l'examen ou pour apporter les changements nécessaires à l'obtention d'une note favorable. Le Secrétariat accompagne déjà plusieurs de ces juridictions, les aidant à réviser leur législation et leurs pratiques administratives.

© OCDE 2016

STRUCTURE ET ORGANISATION

Ce qu'il faut impérativement savoir

- Le Forum dispose aujourd'hui de 137 membres, soit plus de 50 % de plus qu'à sa restructuration en 2009.
- Le Forum mondial compte trois organes de travail : le Comité de pilotage, le Comité d'examen par les pairs et le Groupe de travail sur l'échange automatique de renseignements.
- Le Forum mondial lui-même demeure la seule entité preneuse de décisions.
- Les cotisations des membres sont restées inchangées depuis 2012.
- Maria-José Garde (Espagne) succédera à Kosie Louw (Afrique du Sud) à la présidence du Forum mondial début 2017.

Le Forum mondial est à présent dans son troisième mandat. Il continue de s'agrandir, comptant aujourd'hui 137 membres, soit une augmentation de plus de 50 % qu'à sa restructuration en 2009. De plus, 15 organisations internationales y participent au titre d'observateurs. La liste complète des participants figure à l'Annexe 3.

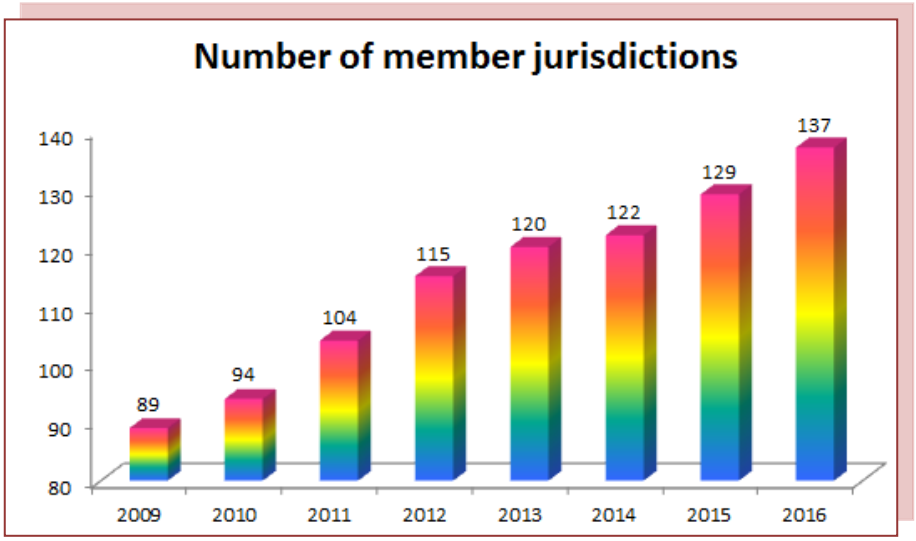

(Graphique : Nombre de juridictions membres)

© OCDE 2016

Des travaux importants visant à actualiser nos procédures de gouvernance et notre mandat ont été entrepris en 2015. Les changements retenus s'appuient sur les enseignements cumulés ces dernières années, compte tenu de la diversité de nos membres, de l'évolution constante de leurs attentes, de la croissance significative du volume de travail relatif à l'AEOI et des nouveaux travaux que nous avons entrepris.

Les changements apportés à la structure et à l'organisation du Forum mondial visaient à impliquer autant que possible nos membres dans chaque aspect de nos activités, en garantissant la poursuite efficace et efficiente de nos travaux. Grâce à ces changements, le Forum mondial est assuré de boucler son mandat 2016-2020. La structure du Forum mondial est brièvement rappelée ci-dessous.

(Graphique : Forum mondial – Groupe de travail AEOI – Comité de pilotage – Comité d'examen par les pairs)

La Plénière demeure l'organe de prise de décision du Forum mondial, ce qui est essentiel pour préserver la caractéristique distinctive du Forum : la participation de tous ses membres sur un pied d'égalité. Actuellement, M. Kosie Louw d'Afrique du Sud assure la présidence de la Plénière, mais en 2017, Mme María Jose Garde, de nationalité espagnole, prendra sa relève et assurera cette fonction.

Nouveaux membres du Comité de pilotage

Îles Vierges britanniques, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Arabie saoudite.

Trois organes de soutien

Le Forum mondial compte trois organes de travail : le Comité de pilotage, le Comité d'examen par les pairs et le Groupe de travail sur l'échange automatique de renseignements. Le Comité de pilotage est l'organe de direction exécutive du Forum mondial, chargé des questions relatives à la mise en œuvre du mandat, de la stratégie ainsi que de la gestion des ressources. La liste complète des membres du Comité de pilotage se trouve dans l'annexe 4.

Comme convenu selon les modalités de gouvernance revues du Forum mondial, cette année, une rotation de cinq membres a été opérée au sein du Comité de pilotage. Les membres du Comité de pilotage pour l'année 2016 sont les Îles Vierges britanniques, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et l'Arabie saoudite.

© OCDE 2016

Nouveaux membres du Comité d'examen par les pairs

Arabie saoudite, Seychelles

Le Forum mondial continuera de s'appuyer sur les travaux des 30 membres du Comité d'examen par les pairs, qui analyse, en vue de leur adoption finale par le Forum mondial, tous les rapports d'échanges de renseignements sur demande établis au titre des examens par les pairs. En 2016, Mme Huey Min Chia-Tern, de Singapour, a pris la place du Français M. François D'Aubert à la présidence de ce Comité. Deux nouveaux membres, l'Arabie saoudite et les Seychelles, ont intégré ce Comité cette année. La liste complète des membres du Comité d'examen par les pairs figure à l'Annexe 4.

Le Groupe de travail sur l'échange automatique de renseignements (AEOI), piloté par l'Italien David Pitaro, restera ouvert dans l'avenir immédiat à tous les membres du Forum mondial afin d'assurer pleinement ses fonctions de formation et de mise en commun des expertises tout en s'acquittant des missions de suivi et d'examen de la mise en oeuvre de la norme AEOI. La liste complète des membres du Comité AEOI figure à l'Annexe 4.

Avec 2017 et 2018 en perspective, la transparence fiscale restera en haut de l'agenda politique international et le champ des activités menées par le Forum mondial ne va guère se réduire. En dépit de la hausse des demandes et du profil du Forum mondial, le budget de base dont celui-ci dispose et le nombre de personnes employées par le Secrétariat sont restés sensiblement analogues par rapport à 2015. L'organigramme du Secrétariat du Forum mondial est présenté à l'Annexe 5.

Les cotisations versées par les membres, qui représentent l'essentiel du budget de base (environ 95 % des recettes en 2016), sont restées au même niveau depuis 2012. Nous continuons à rechercher des gains d'efficience dans l'utilisation de notre budget. Nous envisageons par exemple un recours accru aux dons en nature et aux contributions volontaires de nos membres et partenaires (notamment sous la forme de détachement d'agents, d'experts de l'accueil ou du parrainage d'événements organisés par le Forum mondial) et une collaboration plus étroite avec les organisations régionales.

Enfin, le Forum mondial reçoit aussi des contributions généreuses de la part de différentes juridictions et d'organismes donneurs, qui lui permettent d'entreprendre des travaux spécifiques. La majeure partie de ces fonds est actuellement consacrée aux missions d'assistance technique, afin de répondre aux demandes de ses membres étant des pays en développement.

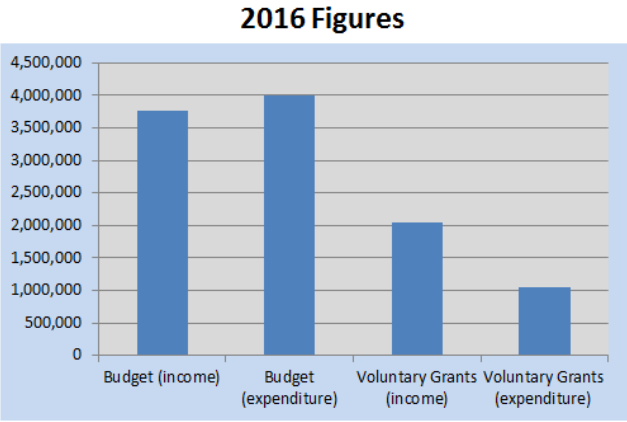

© OCDE 2016

CONCLUSION

Les activités quotidiennes du Forum mondial consistent en la préparation de documents, l'organisation de réunions impliquant souvent de longues discussions sur des points techniques, les examens par les pairs et les rapports de ces examens, parmi bien d'autres missions. Il importe de se demander à quoi riment toutes ces activités. Ce rapport permet d'éclairer d'un nouveau point de vue un thème dont le travail journalier oblitère souvent le tableau global.

L'important, au bout du compte, c'est que la transparence fiscale s'améliore et que les juridictions utilisent à bon escient ces améliorations afin de combattre l'évasion fiscale internationale.

En observant le tableau global aujourd'hui, au terme du premier cycle d'examens par les pairs et à l'aube de la première série d'échanges automatiques de renseignements sur les comptes financiers, ce que l'on voit est très différent de ce qui existait au début des examens par les pairs. La transparence fiscale internationale s'est dotée d'une nouvelle architecture érigée autour des normes mises en avant par le Forum mondial et que ses membres mettent à présent en œuvre dans le monde entier.

Du point de vue du rôle des institutions financières, le changement est clair : au moment où les examens par les pairs ont débuté, l'échange d'informations bancaires avec des partenaires d'accords était soumis à des restrictions dans près de 70 juridictions membres du Forum mondial. Désormais, les institutions financières de plus de 50 juridictions collectent des données sur les titulaires de comptes en vue de les partager automatiquement avec les administrations fiscales du monde entier, conformément aux conventions d'échanges de renseignements conclues par leur juridiction et dans le respect des obligations de confidentialité que contiennent ces accords. Une cinquantaine de juridictions supplémentaires rejoindront ce processus l'an prochain. Il s'agit d'un revirement remarquable en l'espace d'à peine sept ans, qui ouvre la porte à de nouvelles possibilités, surtout pour les pays en développement.

Les solutions requises afin de lutter contre l'évasion fiscale internationale sont à présent instaurées.
Il reste à accroître leur pouvoir et leur champ d'application et à veiller à ce que les outils disponibles aujourd'hui soient adoptés par tous les pays et utilisés correctement afin de combattre l'évasion fiscale.

© OCDE 2016

ANNEXES

- **Annexe 1:** Tableaux des examens de Phase 1 et de Phase 2
- **Annexe 2:** Calendrier des examens 2016-2020
- **Annexe 3:** Liste des membres et observateurs
- **Annexe 4:** Membres des groupes de travail du Forum mondial
- **Annexe 5:** Organigramme du Secrétariat du Forum mondial
- **Annexe 6:** Récapitulatif des discussions de la réunion du Forum mondial de Tbilissi:
- **Annexe 7:** Rapports d'examen par les paris adoptés et publiés

© OCDE 2016

ANNEXE 1: EXAMENS DE PHASE 1 ET PHASE 2

Tableau 1: Juridictions qui ont uniquement eu un examen de Phase 1

			Disponibilité de l'information			Accès à l'information		Échange d'information					
	Juridiction	**Type d'examen**	**A1 — Propriété**	**A2 — Comptabilité**	**A3 — Banque**	**B1 — Pouvoir d'accès**	**B2 — Droits et protection**	**C1 — Mécanismes d'EOI**	**C2 — Réseau d'accords**	**C3 — Confidentialité**	**C4 — Droits et protection**	**C5 — Rapidité d'EOI**	**Passe en Phase 2**
1 :	Croatie	Phase 1	En place mais	En place	En place	En place mais	En place	En place	En place	En place	En place mais	Pas évalué	Oui
2 :	États Fédérés de Micronésie*	Phase 1	En place mais	Pas en place	En place	Pas en place	Pas évalué	Pas en place	Pas en place	Pas en place	Pas en place	Pas évalué	Non*
3 :	Guatemala*	Phase 1 + Supplémentaire	En place mais	En place	En place	Pas en place	En place mais	Pas en place	Pas en place	En place	En place	Pas évalué	Non*
4 :	Kazakhstan**	Phase 1	En place mais	En place	En place	Pas en place	En place	Pas en place	En place mais	En place	En place mais	Pas évalué	Non
5 :	Liban	Phase 1+ Supplémentaire	En place mais	En place mais	En place	En place mais	En place mais	En place mais	En place mais	En place	En place	Pas évalué	Oui
6 :	Liberia	Phase 1 + Supplémentaire	Pas en place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Oui
7 :	Nauru	Phase 1+ Supplémentaire	En place	En place mais	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Oui
8 :	Pérou	Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas	Oui

© OCDE 2016

			Disponibilité de l'information			Accès à l'information		Échange d'information					
	Juridiction	**Type d'examen**	**A1 — Propriété**	**A2 — Comptabilité**	**A3 — Banque**	**B1 — Pouvoir d'accès**	**B2 — Droits et protection**	**C1 — Mécanismes d'EOI**	**C2 — Réseau d'accords**	**C3 — Confidentialité**	**C4 — Droits et protection**	**C5 — Rapidité d'EOI**	**Passe en Phase 2**
												évalué	
9 :	Trinidad et Tobago*	Phase 1	En place mais	En place	En place	Pas en place	En place mais	Pas en place	Pas en place	En place	En place	Pas évalué	Non*
10 :	Tunisie	Phase 1	En place	En place	En place	En place mais	En place	En place	En place	En place	En place mais	Pas évalué	Oui
11 :	Ukraine	Phase 1	En place mais	En place mais	En place	En place mais	En place	En place mais	En place	En place	En place	Pas évalué	Oui
12 :	Vanuatu	Phase 1+ Supplémentaire	En place	Pas en place	En place	En place	En place	En place mais	En place	En place	En place	Pas évalué	Oui

*** Juridictions notées Non –Conforme sans avoir eu d'examen de Phase 2**

Lors de sa réunion plénière de Berlin en 2014, le Forum mondial a décidé que les juridictions qui n'ont toujours pas les éléments critiques en place afin d'assurer un échange de renseignements efficace dans leur cadre légal et réglementaire plus de deux ans après leur examen de Phase 1 seraient notées « Non conforme » sans faire l'objet d'un examen de Phase 2 à moins qu'elles puissent montrer des progrès suffisants lors d'un examen supplémentaire. Les **États Fédérés de Micronésie**, le **Guatemala** et **Trinidad et Tobago** ont été notés globalement « Non conforme » sur cette base sans avoir eu un examen de Phase 2 car des éléments critiques afin d'assurer un échange de renseignements efficace dans leur cadre légal et réglementaire ne sont toujours pas en place depuis plus de deux ans suite à leur examen de Phase 1. Les notations individuelles pour chaque éléments ne sont pas attribuées pour ces juridictions.

** Le **Kazakhstan** a jusqu'au 30 novembre 2016 pour demander que son nouvel examen soit accéléré. En l'absence d'une telle demande ou si sa demande n'établit pas des progrès suffisants, ce pays sera noté non conforme.

© OCDE 2016

Tableau 2: Juridictions qui ont été évaluées lors d'examens de Phase 1 et Phase 2

				Disponibilité de l'information			Accès à l'information		Échange d'information					
	Juridiction	**Type d'examen**	**Type d'évaluation**	**A1 – Propriété**	**A2 – Comptabilité**	**A3 – Banque**	**B1 – Pouvoir d'accès**	**B2 – Droits et protection**	**C1 – Mécanismes EOI**	**C2 – Réseau d'accords**	**C3 – Confidentialité**	**C4 – Droits et protection**	**C5 – Rapidité d'EOI**	**Notation globale**
1	Albanie	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place mais	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Partiellement conforme	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	
2	Andorre	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	En place mais	En place	En place mais	En place mais	En place mais	En place	En place mais	En place	Pas évalué	Partiellement conforme
			Notation de Phase 2	Conforme pour l'essentiel	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Partiellement conforme	Partiellement conforme	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Partiellement conforme	Compliant	Partiellement conforme	
3	Anguilla	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Partiellement conforme
			Notation de Phase 2	Partiellement conforme	Partiellement conforme	Compliant	Partiellement conforme	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	
4	Antigua et Barbuda	Phase 1 + Supplémentaire + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	Pas en place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Partiellement conforme
			Notation de Phase 2	Conforme pour l'essentiel	Non conforme	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Conforme pour l'essentiel	
5	Argentine	Combined	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place mais	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour	Compliant	Compliant	Partiellement	

© OCDE 2016

				Disponibilité de l'information			Accès à l'information		Échange d'information					
	Juridiction	Type d'examen	Type d'évaluation	A1 – Propriété	A2 – Comptabilité	A3 – Banque	B1 – Pouvoir d'accès	B2 – Droits et protection	C1 – Mécanismes EOI	C2 – Réseau d'accords	C3 – Confidentialité	C4 – Droits et protection	C5 – Rapidité d'EOI	Notation globale
			Phase 2							l'essentiel			conforme	
6	Aruba	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place mais	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Partiellement conforme	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	
7	Australie	Combined	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Compliant
			Notation de Phase 2	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
8	Autriche	Phase 1 + Phase 2 + Supplémentaire	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place mais	En place	En place mais	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
9	Azerbaijan	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place mais	En place mais	En place	En place mais	En place mais	En place mais	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Conforme pour l'essentiel	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Conforme pour l'essentiel	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
10	Bahamas	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Conforme pour	Conforme pour	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	

© OCDE 2016

				Disponibilité de l'information			Accès à l'information		Échange d'information					
	Juridiction	Type d'examen	Type d'évaluation	A1 – Propriété	A2 – Comptabilité	A3 – Banque	B1 – Pouvoir d'accès	B2 – Droits et protection	C1 – Mécanismes EOI	C2 – Réseau d'accords	C3 – Confidentialité	C4 – Droits et protection	C5 – Rapidité d'EOI	Notation globale
				l'essentiel	l'essentiel									
11	Bahrain	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	En place mais	En place	En place mais	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Conforme pour l'essentiel	Partiellement conforme	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	
12	Barbade	Phase 1 + Supplémentaire +Phase 2 + Supplémentaire	Détermination de Phase 1	En place mais	En place mais	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Conforme pour l'essentiel	Partiellement conforme	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Partiellement conforme	
13	Belgique	Phase 1 + Supplémentaire + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Compliant
			Notation de Phase 2	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
14	Belize	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Partiellement conforme	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	
15	Bermude	Phase 1 + Supplémentaire + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de	Conforme pour	Conforme pour	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour	Compliant	Compliant	

© OCDE 2016

				Disponibilité de l'information			Accès à l'information		Échange d'information					
	Juridiction	Type d'examen	Type d'évaluation	A1 – Propriété	A2 – Comptabilité	A3 – Banque	B1 – Pouvoir d'accès	B2 – Droits et protection	C1 – Mécanismes EOI	C2 – Réseau d'accords	C3 – Confidentialité	C4 – Droits et protection	C5 – Rapidité d'EOI	Notation globale
			Phase 2	l'essentiel	l'essentiel						l'essentiel			
16	Botswana	Phase 1 + Supplémentaire + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	En place mais	En place	En place	En place	En place mais	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Partiellement conforme	Partiellement conforme	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	
17	Brésil	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place mais	En place mais	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Partiellement conforme	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Partiellement conforme	
18	Îles Vierges Britanniques	Phase 1 + Supplémentaire + Phase 2 + Supplémentaire	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Compliant	Partiellement conforme	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Partiellement conforme	
19	Brunei Darussalam	Phase 1 + Supplémentaire + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place mais	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Conforme pour l'essentiel	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	
20	Bulgarie	Combined	Détermination de Phase 1	En place mais	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de	Partiellement	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour	

© OCDE 2016

				Disponibilité de l'information			Accès à l'information		Échange d'information					
	Juridiction	Type d'examen	Type d'évaluation	A1 – Propriété	A2 – Comptabilité	A3 – Banque	B1 – Pouvoir d'accès	B2 – Droits et protection	C1 – Mécanismes EOI	C2 – Réseau d'accords	C3 – Confidentialité	C4 – Droits et protection	C5 – Rapidité d'EOI	Notation globale
			Phase 2	conforme									l'essentiel	
21	Burkina Faso	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place mais	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Partiellement conforme	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	
22	Cameroun	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	
23	Canada	Combined	Détermination de Phase 1	En place mais	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Compliant
			Notation de Phase 2	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
24	Îles Caïman	Phase 1 + Supplémentaire + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Conforme pour l'essentiel	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
25	Chili	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place mais	En place mais	En place mais	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de	Conforme pour	Compliant	Compliant	Partiellement	Partiellement	Conforme pour	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour	

© OCDE 2016

				Disponibilité de l'information			Accès à l'information		Échange d'information					
	Juridiction	Type d'examen	Type d'évaluation	A1 – Propriété	A2 – Comptabilité	A3 – Banque	B1 – Pouvoir d'accès	B2 – Droits et protection	C1 – Mécanismes EOI	C2 – Réseau d'accords	C3 – Confidentialité	C4 – Droits et protection	C5 – Rapidité d'EOI	Notation globale
			Phase 2	l'essentiel			conforme	conforme	l'essentiel				l'essentiel	
26	Chine (République Populaire de)	Combined	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Compliant
			Notation de Phase 2	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
27	Colombie	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Compliant
			Notation de Phase 2	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	
28	Îles Cook	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	En place mais	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	
29	Costa Rica	Phase 1 + Supplémentaire +Phase 2	Détermination de Phase 1	Pas en place	En place mais	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Partiellement conforme
			Notation de Phase 2	Non conforme	Partiellement conforme	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
30	Curaçao	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Partiellement conforme
			Notation de Phase 2	Partiellement conforme	Partiellement conforme	Compliant	Partiellement conforme	Compliant	Partiellement conforme	Compliant	Compliant	Compliant	Partiellement	

© OCDE 2016

				Disponibilité de l'information			Accès à l'information		Échange d'information					
	Juridiction	Type d'examen	Type d'évaluation	A1 – Propriété	A2 – Comptabilité	A3 – Banque	B1 – Pouvoir d'accès	B2 – Droits et protection	C1 – Mécanismes EOI	C2 – Réseau d'accords	C3 – Confidentialité	C4 – Droits et protection	C5 – Rapidité d'EOI	Notation globale
													conforme	
31	Chypre[1]	Phase 1 + Phase 2+ Supplémentaire	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Conforme pour l'essentiel	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	
32	République Tchèque	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place mais	En place	En place	En place mais	En place	En place	En place	En place	En place mais	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	
33	Danemark	Combined	Détermination de Phase 1	En place mais	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Compliant
			Notation de Phase 2	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
34	Dominique	Phase 1 + Supplémentaire+ Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	Pas en place	En place	En place	En place	En place	En place	En place mais	En place	Pas évalué	Partiellement conforme
			Notation de Phase 2	Partiellement conforme	Non conforme	Compliant	Partiellement conforme	Partiellement conforme	Compliant	Compliant	Partiellement conforme	Compliant	Partiellement conforme	
35	République Dominicain	Phase 1 +	Détermination de Phase 1	Pas en place	En place	En place	En place mais	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Partiellement

© OCDE 2016

				Disponibilité de l'information			Accès à l'information		Échange d'information					
	Juridiction	Type d'examen	Type d'évaluation	A1 – Propriété	A2 – Comptabilité	A3 – Banque	B1 – Pouvoir d'accès	B2 – Droits et protection	C1 – Mécanismes EOI	C2 – Réseau d'accords	C3 – Confidentialité	C4 – Droits et protection	C5 – Rapidité d'EOI	Notation globale
	e	Phase 2	Notation de Phase 2	Non conforme	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Partiellement conforme	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Partiellement conforme	conforme
36	Le Salvador	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	Pas en place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Non conforme	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	
37	Estonie	Phase 1 + Supplémentaire + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	
38	Finlande	Combined	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Compliant
			Notation de Phase 2	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
39	France	Combined	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Compliant
			Notation de Phase 2	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
40	Ancienne République Yougoslave de	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de	Conforme pour	Compliant	Compliant	Conforme pour	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	

© OCDE 2016

				Disponibilité de l'information			Accès à l'information		Échange d'information					
	Juridiction	Type d'examen	Type d'évaluation	A1 – Propriété	A2 – Comptabilité	A3 – Banque	B1 – Pouvoir d'accès	B2 – Droits et protection	C1 – Mécanismes EOI	C2 – Réseau d'accords	C3 – Confidentialité	C4 – Droits et protection	C5 – Rapidité d'EOI	Notation globale
	Macédoine		Phase 2	l'essentiel			l'essentiel							
41	Gabon	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place mais	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Partiellement conforme	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	
42	Georgie	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place mais	En place	En place	En place mais	En place	En place	En place	En place	En place mais	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	
43	Allemagne	Combined	Détermination de Phase 1	En place mais	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	
44	Ghana	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Conforme pour l'essentiel	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Partiellement conforme	
45	Gibraltar	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de	Compliant	Conforme pour	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour	Compliant	Conforme pour	

© OCDE 2016

				Disponibilité de l'information			Accès à l'information		Échange d'information					
	Juridiction	Type d'examen	Type d'évaluation	A1 – Propriété	A2 – Comptabilité	A3 – Banque	B1 – Pouvoir d'accès	B2 – Droits et protection	C1 – Mécanismes EOI	C2 – Réseau d'accords	C3 – Confidentialité	C4 – Droits et protection	C5 – Rapidité d'EOI	Notation globale
			Phase 2		l'essentiel						l'essentiel		l'essentiel	
46	Grèce	Combined	Détermination de Phase 1	En place mais	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Partiellement conforme	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	
47	Grenada	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Partiellement conforme	Conforme pour l'essentiel	Conforme pour l'essentiel	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	
48	Guernesey	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	
49	Hong Kong, Chine	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place mais	En place	En place	En place	En place	En place	En place mais	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Partiellement conforme	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Partiellement conforme	Compliant	Compliant	Compliant	
50	Hongrie	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place mais	En place	En place	En place mais	En place mais	En place	En place	En place mais	En place mais	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de	Conforme pour	Conforme pour	Compliant	Conforme pour	Conforme pour	Compliant	Compliant	Partiellement	Conforme pour	Conforme pour	

© OCDE 2016

				Disponibilité de l'information			Accès à l'information		Échange d'information					
	Juridiction	Type d'examen	Type d'évaluation	A1 – Propriété	A2 – Comptabilité	A3 – Banque	B1 – Pouvoir d'accès	B2 – Droits et protection	C1 – Mécanismes EOI	C2 – Réseau d'accords	C3 – Confidentialité	C4 – Droits et protection	C5 – Rapidité d'EOI	Notation globale
			Phase 2	l'essentiel	l'essentiel		l'essentiel	l'essentiel			conforme	l'essentiel	l'essentiel	
51	Islande	Combined	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Compliant
			Notation de Phase 2	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
52	Inde	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Compliant
			Notation de Phase 2	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
53	Indonesie	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	Pas en place	En place	En place mais	En place	En place	En place	Pas évalué	Partiellement conforme
			Notation de Phase 2	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Non conforme	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	
54	Irlande	Combined	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Compliant
			Notation de Phase 2	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
55	Île de Man	Combined	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Compliant
			Notation de Phase 2	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	
56	Israël	Phase 1 +	Détermination	En place	En place mais	En place	En place	En place	En place	En place	En place mais	En place	Pas évalué	Conforme

© OCDE 2016

				Disponibilité de l'information			Accès à l'information		Échange d'information					
	Juridiction	**Type d'examen**	**Type d'évaluation**	**A1 – Propriété**	**A2 – Comptabilité**	**A3 – Banque**	**B1 – Pouvoir d'accès**	**B2 – Droits et protection**	**C1 – Mécanismes EOI**	**C2 – Réseau d'accords**	**C3 – Confidentialité**	**C4 – Droits et protection**	**C5 – Rapidité d'EOI**	**Notation globale**
		Phase 2 + Supplémentaire	de Phase 1				mais							pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Partiellement conforme	
57	Italie	Combined	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	
58	Jamaïque	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place mais	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Partiellement conforme	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Conforme pour l'essentiel	Conforme pour l'essentiel	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	
59	Japon	Combined	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Compliant
			Notation de Phase 2	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	
60	Jersey	Combined + Supplémentaire	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Conforme pour l'essentiel	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	

© OCDE 2016

				Disponibilité de l'information			Accès à l'information		Échange d'information					
	Juridiction	Type d'examen	Type d'évaluation	A1 – Propriété	A2 – Comptabilité	A3 – Banque	B1 – Pouvoir d'accès	B2 – Droits et protection	C1 – Mécanismes EOI	C2 – Réseau d'accords	C3 – Confidentialité	C4 – Droits et protection	C5 – Rapidité d'EOI	Notation globale
61	Kenya	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place mais	En place	En place	En place	En place	En place mais	En place mais	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Conforme pour l'essentiel	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Partiellement conforme	Compliant	Compliant	Partiellement conforme	
62	Corée, République de	Combined	Détermination de Phase 1	En place mais	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Compliant
			Notation de Phase 2	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
63	Lettonie	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place mais	En place	En place mais	En place	En place	En place mais	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Conforme pour l'essentiel	Compliant	
64	Lesotho	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place mais	En place mais	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Partiellement conforme	Conforme pour l'essentiel	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	
65	Liechtenstein	Phase 1 + Supplémentaire + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place mais	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Conforme pour l'essentiel	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Partiellement conforme	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Partiellement conforme	Conforme pour l'essentiel	

© OCDE 2016

				Disponibilité de l'information			Accès à l'information		Échange d'information					
	Juridiction	Type d'examen	Type d'évaluation	A1 – Propriété	A2 – Comptabilité	A3 – Banque	B1 – Pouvoir d'accès	B2 – Droits et protection	C1 – Mécanismes EOI	C2 – Réseau d'accords	C3 – Confidentialité	C4 – Droits et protection	C5 – Rapidité d'EOI	Notation globale
66	Lituanie	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Compliant
			Notation de Phase 2	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
67	Luxembourg	Phase 1 + Phase 2 + Supplémentaire	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Conforme pour l'essentiel	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Conforme pour l'essentiel	
68	Macao, Chine	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place mais	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Partiellement conforme	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	
69	Malaisie	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place mais	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Partiellement conforme	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Partiellement conforme	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	
70	Malte	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Conforme pour l'essentiel	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
71	Îles	Phase 1 + Supplémentaire	Détermination de Phase 1	Pas en place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Non conforme

© OCDE 2016

				Disponibilité de l'information			Accès à l'information		Échange d'information					
	Juridiction	Type d'examen	Type d'évaluation	A1 – Propriété	A2 – Comptabilité	A3 – Banque	B1 – Pouvoir d'accès	B2 – Droits et protection	C1 – Mécanismes EOI	C2 – Réseau d'accords	C3 – Confidentialité	C4 – Droits et protection	C5 – Rapidité d'EOI	Notation globale
	Marshall	+ Phase 2	Notation de Phase 2	Non conforme	Non conforme	Conforme pour l'essentiel	Partiellement conforme	Compliant	Compliant	Compliant	Partiellement conforme	Compliant	Conforme pour l'essentiel	
71	Mauritanie	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place mais	En place	En place	En place	En place	En place mais	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Partiellement conforme	
72	Île Maurice	Combined + Supplémentaire (x2)	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Conforme pour l'essentiel	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
74	Mexique	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Compliant
			Notation de Phase 2	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
75	Monaco	Phase 1 + Supplémentaire (x2) + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place mais	En place	En place mais	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Partiellement conforme	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	
76	Montserrat	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de	Conforme	Conforme	Conforme pour	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme	

© OCDE 2016

				Disponibilité de l'information			Accès à l'information		Échange d'information					
	Juridiction	**Type d'examen**	**Type d'évaluation**	**A1 – Propriété**	**A2 – Comptabilité**	**A3 – Banque**	**B1 – Pouvoir d'accès**	**B2 – Droits et protection**	**C1 – Mécanismes EOI**	**C2 – Réseau d'accords**	**C3 – Confidentialité**	**C4 – Droits et protection**	**C5 – Rapidité d'EOI**	**Notation globale**
			Phase 2	pour l'essentiel	pour l'essentiel	l'essentiel							pour l'essentiel	
77	Maroc	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place mais	En place mais	En place	En place	En place	En place mais	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Partiellement conforme	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Partiellement conforme	
78	Pays-Bas	Combined	Détermination de Phase 1	En place mais	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
79	Nouvelle Zélande	Combined	Détermination de Phase 1	En place mais	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Compliant
			Notation de Phase 2	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
80	Nigeria	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Partiellement conforme	Partiellement conforme	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	
81	Nioué	Phase 1 + Supplémentaire+ Phase 2	Détermination de Phase 1	En place mais	En place mais	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de	Conforme pour	Conforme pour	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour	

© OCDE 2016

				Disponibilité de l'information			Accès à l'information		Échange d'information					
	Juridiction	Type d'examen	Type d'évaluation	A1 – Propriété	A2 – Comptabilité	A3 – Banque	B1 – Pouvoir d'accès	B2 – Droits et protection	C1 – Mécanismes EOI	C2 – Réseau d'accords	C3 – Confidentialité	C4 – Droits et protection	C5 – Rapidité d'EOI	Notation globale
			Phase 2	l'essentiel	l'essentiel								l'essentiel	
82	Norvège	Combined	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Compliant
			Notation de Phase 2	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
83	Pakistan	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place mais	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Partiellement conforme	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Partiellement conforme	
84	Panama	Phase 1 + Supplémentaire (x2) + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place mais	Pas en place	En place	En place	En place	En place	En place mais	En place	En place	Pas évalué	Non conforme
			Notation de Phase 2	Non conforme	Non conforme	Compliant	Non conforme	Compliant	Compliant	Partiellement conforme	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Partiellement conforme	
85	Philippines	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	En place mais	En place	En place	En place	En place mais	En place mais	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Conforme pour l'essentiel	Partiellement conforme	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	
86	Pologne	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	Pas en place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Non conforme	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	

© OCDE 2016

				Disponibilité de l'information			Accès à l'information		Échange d'information					
	Juridiction	Type d'examen	Type d'évaluation	A1 – Propriété	A2 – Comptabilité	A3 – Banque	B1 – Pouvoir d'accès	B2 – Droits et protection	C1 – Mécanismes EOI	C2 – Réseau d'accords	C3 – Confidentialité	C4 – Droits et protection	C5 – Rapidité d'EOI	Notation globale
87	Portugal	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place mais	En place	En place	En place	En place	En place mais	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Partiellement conforme	Compliant	Partiellement conforme	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	
88	Qatar	Phase 1 + Supplémentaire + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	
89	Roumanie	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place mais	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Partiellement conforme	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	
90	Russie	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place mais	En place	En place	En place mais	En place	En place mais	En place mais	En place	En place mais	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Partiellement conforme	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	
91	Saint-Christophe-et-Niévès	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Conforme pour l'essentiel	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	

© OCDE 2016

				Disponibilité de l'information			Accès à l'information		Échange d'information					
	Juridiction	Type d'examen	Type d'évaluation	A1 – Propriété	A2 – Comptabilité	A3 – Banque	B1 – Pouvoir d'accès	B2 – Droits et protection	C1 – Mécanismes EOI	C2 – Réseau d'accords	C3 – Confidentialité	C4 – Droits et protection	C5 – Rapidité d'EOI	Notation globale
92	Sainte Lucie	Phase 1 + Phase 2+ Supplémentaire	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Conforme pour l'essentiel	Partiellement conforme	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	
93	Samoa	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	En place mais	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Partiellement conforme
			Notation de Phase 2	Partiellement conforme	Partiellement conforme	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Partiellement conforme	
94	Saint Marin	Phase 1 + Supplémentaire + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	
95	Arabie Saoudite	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place mais	En place	En place	En place mais	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Partiellement conforme	
96	Sénégal	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place mais	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	

© OCDE 2016

				Disponibilité de l'information			Accès à l'information		Échange d'information					
	Juridiction	**Type d'examen**	**Type d'évaluation**	**A1 – Propriété**	**A2 – Comptabilité**	**A3 – Banque**	**B1 – Pouvoir d'accès**	**B2 – Droits et protection**	**C1 – Mécanismes EOI**	**C2 – Réseau d'accords**	**C3 – Confidentialité**	**C4 – Droits et protection**	**C5 – Rapidité d'EOI**	**Notation globale**
97	Seychelles	Phase 1 + Supplémentaire + Phase 2+ Supplémentaire	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Conforme pour l'essentiel	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	
98	Singapour	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place mais	En place	En place mais	En place mais	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	
99	République Slovaque	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place mais	En place	En place	En place mais	En place	En place	En place	En place mais	En place mais	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Partiellement conforme	Conforme pour l'essentiel	Conforme pour l'essentiel	
100	Slovénie	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Compliant
			Notation de Phase 2	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
101	Afrique du Sud	Combined	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Compliant
			Notation de Phase 2	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
102	Espagne	Combined	Détermination	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place mais	En place	En place	Pas évalué	Compliant

© OCDE 2016

				Disponibilité de l'information			Accès à l'information		Échange d'information					
	Juridiction	**Type d'examen**	**Type d'évaluation**	**A1 – Propriété**	**A2 – Comptabilité**	**A3 – Banque**	**B1 – Pouvoir d'accès**	**B2 – Droits et protection**	**C1 – Mécanismes EOI**	**C2 – Réseau d'accords**	**C3 – Confidentialité**	**C4 – Droits et protection**	**C5 – Rapidité d'EOI**	**Notation globale**
			de Phase 1											
			Notation de Phase 2	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	
103	Saint Martin	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place mais	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Partiellement conforme
			Notation de Phase 2	Partiellement conforme	Partiellement conforme	Compliant	Partiellement conforme	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Partiellement conforme	
104	Saint Vincent et les Grenadines	Phase 1 + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Conforme pour l'essentiel	Conforme pour l'essentiel	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	
105	Suède	Combined	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Compliant
			Notation de Phase 2	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
106	Suisse	Pase 1 + Supplémentaire + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place mais	En place	En place	En place mais	En place	En place mais	En place	En place mais	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Partiellement conforme	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Conforme pour l'essentiel	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Partiellement conforme	Conforme pour l'essentiel	

© OCDE 2016

				Disponibilité de l'information			Accès à l'information		Échange d'information					
	Juridiction	Type d'examen	Type d'évaluation	A1 – Propriété	A2 – Comptabilité	A3 – Banque	B1 – Pouvoir d'accès	B2 – Droits et protection	C1 – Mécanismes EOI	C2 – Réseau d'accords	C3 – Confidentialité	C4 – Droits et protection	C5 – Rapidité d'EOI	Notation globale
107	Turquie	Combined	Détermination de Phase 1	Pas en place	En place	En place	En place mais	En place	En place mais	En place	En place	En place mais	Pas évalué	Partiellement conforme
			Notation de Phase 2	Non conforme	Compliant	Compliant	Partiellement conforme	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Partiellement conforme	
108	Îles Turques et Caïques	Phase 1 + Supplémentaire + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	En place mais	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	
109	Ouganda	Phase 1 + Supplémentaire + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place mais	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Conforme pour l'essentiel	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
110	Émirats Arabes Unis	Phase 1 + Supplémentaire + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place mais	En place mais	En place	En place mais	En place	En place mais	En place mais	En place	En place	Pas évalué	Partiellement conforme
			Notation de Phase 2	Conforme pour l'essentiel	Partiellement conforme	Compliant	Partiellement conforme	Compliant	Partiellement conforme	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Non conforme	
111	Royaume-Uni	Combined + Supplémentaire	Détermination de Phase 1	En place mais	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	

© OCDE 2016

				Disponibilité de l'information			Accès à l'information		Échange d'information					
	Juridiction	**Type d'examen**	**Type d'évaluation**	**A1 – Propriété**	**A2 – Comptabilité**	**A3 – Banque**	**B1 – Pouvoir d'accès**	**B2 – Droits et protection**	**C1 – Mécanismes EOI**	**C2 – Réseau d'accords**	**C3 – Confidentialité**	**C4 – Droits et protection**	**C5 – Rapidité d'EOI**	**Notation globale**
112	États-Unis	Combined	Détermination de Phase 1	En place mais	En place mais	En place	En place	En place	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Conforme pour l'essentiel	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
113	Uruguay	Phase 1 + Supplémentaire + Phase 2	Détermination de Phase 1	En place	En place	En place	En place mais	En place mais	En place	En place	En place	En place	Pas évalué	Conforme pour l'essentiel
			Notation de Phase 2	Conforme pour l'essentiel	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Partiellement conforme	Partiellement conforme	Conforme pour l'essentiel	Compliant	Compliant	Compliant	Conforme pour l'essentiel	

[1] **Note de la Turquie**

Les informations de ce document se référant à « Chypre » concernent la partie sud de l'île. Il n'existe aucune autorité commune représentant les populations cypriotes à la fois turque et grecque de l'île. La Turquie reconnaît la République turque de Chypre du Nord. Jusqu'à ce qu'une solution équitable et durable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie conservera sa position à propos de la « question chypriote ».

Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne

La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies à l'exception de la Turquie. Les informations de ce document concernent la zone effectivement contrôlée par le gouvernement de la République de Chypre.

© OCDE 2016

ANNEXE 2: CALENDRIER DES EXAMENS 2016-2020

2016		2017				2018			
2ème moitié		1ère moitié		2ème moitié		1ère moitié		2ème moitié	
Australie	Qatar	Ghana	États-Unis	Japon	Aruba	Liechtenstein	Botswana	Nauru	Îles Marshall
Bermuda	Canada	Monaco	Saint Marin	Philippines	Indonésie	Autriche	Arabie Saoudite	Liban	Panama
Îles Caïman	Danemark	Belgique	Nouvelle Zélande	Singapour	Pays-Bas	Îles Vierges Britanniques	Seychelles	Pérou	Micronésie
Irlande	Allemagne	France	Bahreïn	Royaume-Uni	Curaçao	Luxembourg	Malaisie	Vanuatu	Suisse
Île Maurice	Inde	Île de Man	Estonie	Anguilla	Saint-Christophe-et-Niévès	Brésil	Espagne	Guatemala	Brunei Darussalam
Norvège	Jamaïque	Italie	Guernesey	Antigua- et-Barbuda	Ancienne République Yougoslave de Macédoine	Hong Kong, Chine	Croatie	Libéria	Dominique
	Jersey	Bahamas	Hongrie	Îles Turques et Caïques	Andorre	Macao, Chine	Trinidad et Tobago	Tunisie	Ukraine
									Barbade

© OCDE 2016

2019				2020			
1ère moitié		2ème moitié		1ère moitié		2ème moitié	
Tanzanie	Chypre	Îles Cook	South Africa	Pologne	Slovénie	El Salvador	Kazakhstan
Côte d'Ivoire	Costa Rica	République Tchèque	Saint Vincent and the Grenadines	Turquie	Lituanie	Mauritanie	Pakistan
Niger	Gibraltar	Grenada	Sint Maarten	Portugal	Kenya	Maroc	Sénégal
Émirats Arabes Unis	Grèce	Malte	Samoa	Nioué	Colombie	Albanie	Ouganda
Uruguay	Corée	Russie	Argentina	Finlande	Georgia	Burkina Faso	Lesotho
Chili	Mexique	Sainte Lucie	Belize	Suède	Nigeria	Cameroun	Azerbaïdjan
Chine (République populaire de)	Montserrat	République Slovaque	Israel	Islande	Lettonie	Gabon	Romania
Papouasie Nouvelle Guinée	Bulgarie	Armenie	Kuwait	Guyane	Tchad	Maldives	République Dominicaine

© OCDE 2016

ANNEXE 3: LISTE DES MEMBRES DU FORUM MONDIAL

	Albanie	Andorre	
	Anguilla	Antigua et Barbuda	
	Argentine	Arménie	
	Aruba	Australie	
	Autriche	Azerbaïdjan	
	Bahamas	Bahreïn	
	Barbade	Belgique	
	Belize	Bermuda	
	Botswana	Brésil	
	Îles Vierges Britanniques	Brunei Darussalam	
	Bulgarie	Burkina Faso	
	Cameroun	Canada	
	Îles Caïman	Tchad	
	Chili	Chine, République Populaire de	
	Colombie	Îles Cook	
	Costa Rica	Côte D'Ivoire	
	Croatie	Curaçao	
	Chypre	République Tchèque	

© OCDE 2016

	Danemark	République Dominicaine	
	Dominique	Égypte	
	Le Salvador	Ancienne République Yougoslave de Macédoine	
	Estonie	Gabon	
	Finlande	Allemagne	
	France	Gibraltar	
	Géorgie	Grenade	
	Ghana	Guernesey	
	Grèce	Hong Kong, Chine	
	Guatemala	Hongrie	
	Islande	Guyane	
	Inde	Indonésie	
	Irlande	Israël	
	Île de Man	Jamaïque	
	Italie	Jersey	
	Japon	Kenya	
	Kazakhstan	Koweït	
	Corée	Liban	
	Lettonie	Liberia	

© OCDE 2016

	Lesotho	Lituanie	
	Liechtenstein	Macao, Chine	
	Luxembourg	Maldives	
	Malaisie	Mauritanie	
	Malte	Mexique	
	Îles Marshall	Moldavie	
	Île Maurice	Montserrat	
	Monaco	Nauru	
	Maroc	Nouvelle Zélande	
	Pays-Bas	Nigeria	
	Niger	Norvège	
	Nioué	Panama	
	Pakistan	Papouasie Nouvelle Guinée	
	Paraguay	Pérou	
	Philippines	Pologne	
	Portugal	Qatar	
	Roumanie	Russie	
	Saint Kitts et Nevis	Sainte Lucie	
	Saint Vincent et les Grenadines	Samoa	

© OCDE 2016

	Saint Marin	Arabie Saoudite	
	Sénégal	Seychelles	
	Singapour	Saint Martin	
	République Slovaque	Slovénie	
	Afrique du Sud	Espagne	
	Suède	Suisse	
	Tanzanie	Togo	
	Trinidad et Tobago	Turquie	
	Tunisie	Ouganda	
	Îles Turques et Caïques	Émirats Arabes Unis	
	Ukraine	États-Unis	
	Royaume-Uni	Vanuatu	
	Uruguay	Union Européenne[2]	

2 L'Union Européenne participe au Forum mondial dans une capacité sui generis.

© OCDE 2016

Observateurs du Forum mondial

Banque Africaine de Développement	Centre Inter-Américain des Administrations Fiscales (CIAT)
Forum sur l'Administration Fiscale Africaine (ATAF)	Banque de Développement Inter-Américaine
Banque Asiatique de Développement	Société Financière Internationale
Communauté des Caraïbes (CARICOM)	Fonds Monétaire International
Centre de Rencontre des Administrations Fiscales (CREDAF)	Nations Unies
Secrétariat du Commonwealth	Groupe de la Banque Mondiale
Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement	Organisation Mondiale des Douanes
Banque Européenne d'Investissement	

© OCDE 2016

ANNEXE 4: ADHÉSION DES GROUPES DE TRAVAIL DU FORUM MONDIAL

Comité de direction [3] Président: M. Kosie Louw, Afrique du Sud				
Barbade (Vice-Présidence)	Brésil	Îles Vierges Britanniques	Chine	France
Allemagne (Vice-Présidence)	Inde	Italie	**Japon (Vice-Présidence)**	Île de Man
Kenya	Luxembourg	Pays-Bas	Arabie Saoudite	**Afrique du Sud**
Suisse	Royaume-Uni	États-Unis		

Groupe d'Examen par les Pairs Présidente: Mme. Huey-Min Chia-Tern, Singapour				
Les Bahamas	Bermudes	Brésil	Îles Vierges Britanniques	**Îles Caïman (Vice-Présidence)**
Chine	France	Géorgie	Allemagne	Ghana
Hong Kong, Chine	**Inde (Vice-Présidence)**	Indonésie	Italie	Japon
Jersey	Liechtenstein	Malte	Mexique	Norvège
Samoa	Arabie Saoudite	Seychelles	**Singapour**	Afrique du Sud
Espagne	Suisse	**Royaume-Uni (Vice-Présidence)**	**États-Unis (Vice-Présidence)**	Uruguay

[3] Les Présidents du Groupe AEOI et PRG sont également invites à participer aux réunions du Comité de direction.

© OCDE 2016

Groupe AEOI[4]				
Président: M. David Pitaro, Italie				
Andorre	Argentine	Australie	Bahamas	Bahreïn
Barbade	Belgique	Bermudes	Brésil	Îles Vierges Britanniques
Bulgarie	Canada	Ïles Caïman	Chili	Chine (République Populaire de)
Colombie (Vice-Présidence)	Îles Cook	Croatie	Chypre	République Tchèque
Danemark	Estonie	Finlande	France	Géorgie
Allemagne	Ghana	Grèce	Guernesey	Hongrie
Islande	Inde (Vice-Présidence)	Indonésie	Irlande	Île de Man
Italie	Japon	**Jersey (Vice-Présidence)**	Corée	Koweït
Lettonie	Liechtenstein	Lituanie	Luxembourg	Malaisie
Malte	Île Maurice	Mexique	Monaco	Montserrat
Pays-Bas (Vice-Présidence)	Nouvelle Zélande	Norvège	Panama	Philippines
Portugal	Russie	Saint-Christophe-et-Niévès	Saint Marin	Arabie Saoudite
Seychelles	Singapour	République Slovaque	Afrique du Sud	Espagne
Suède	Suisse	Îles Turques et Caïques	Ouganda	Ukraine
Royaume-Uni	États-Unis			
Observateurs du Groupe AEOI				
Secrétariat du Commonwealth		Groupe de la Banque Mondiale		

[4] L'Union Européenne participe au Forum mondial dans une capacité sui generis.

© OCDE 2016

ANNEXE 5: ORGANIGRAMME DU SECRÉTARIAT DU FORUM MONDIAL

Monica BHATIA, Directrice du Secrétariat du Forum mondial

Dónal GODFREY, Directeur adjoint du Secrétariat du Forum mondial

Laurent ROTA, Responsable Administratif

Rhodia DIALLO, Coodinatrice de Programme

Emily HEPPNER, Assistante

Deniz ISBILEN, Assistante

Cindy POLLET, Assistante

Communications et Media

Jeremy MADDISON, Responsable de la Communication

Kanae HANA (part), Analyste de politique fiscale

Yusef AL-YUSEF (part), Analyste de politique fiscale

Unité de l'échange d'information automatique		Unité des examens par les pairs		Unité de l'assistance technique et de la sensibilisation	
	Radhanath HOUSDEN Chef d'unité		**Andrew AUERBACH Chef d'unité**		**Dónal GODFREY Chef d'unité**
	Laura Diaz SANTANA		Séverine BARANGER		Yusef AL-YUSEF (part)
	Gwenaëlle LE COUSTUMER		Kanae HANA (part)		Hakim HAMADI
	Sivasankaran PATTANAM (part)		Kathleen KAO		Sébastien MICHON (part)
	Lu-Shen QUA		Elaine LEONG		Kaelen ONUSKO
	Mélanie ROBERT		Mary O'LEARY		Sivasankaran PATTANAM (part)
	Mikkel THUNNISSEN		Renata TEIXEIRA		Ana RODRIGUEZ-CALDERON
			Radovan ZIDEK		Ervice TCHOUATA
					Boudewijn VAN LOOIJ

© OCDE 2016

Secrétariat du Forum mondial

Pour plus d'informations:

Pour plus d'informations sur le travail du Forum mondial, y compris les rapports d'examen par les pairs, la nouvelle norme sur l'échange d'information automatique, l'assistance technique, les rapports annuels précédents et le portail EOI, nous vous invitons à visiter :
http://www.oecd.org/tax/transparency

© OCDE 2016

ANNEXE 6: RÉCAPITULATIF DES DISCUSSIONS: TBILISI, GÉORGIE RÉUNION DU FORUM MONDIAL (2-4 NOVEMBRE 2016)

Du 2 au 4 novembre 2016, plus de 220 représentants de 85 pays et de 12 organisations internationales et groupements régionaux se sont réunis à Tbilissi (Géorgie) à l'occasion de la 9ème réunion du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales (le Forum mondial). Le Forum mondial a accueilli le Tchad, l'Égypte, la Guyane, le Koweït, le Liban, les Maldives, la Moldavie, le Paraguay et le Togo, qui sont devenus membres du Forum mondial depuis sa dernière réunion, ce qui porte le nombre total de membres à 137.

Sur fond d'intérêt politique accru pour la transparence fiscale, les délégués ont abordé un grand nombre de thèmes et sont parvenus aux conclusions suivantes :

- Reconnaissance des résultats obtenus par les pays qui se sont engagés à démarrer et mener l'échange automatique de renseignements financiers en 2017 dans le cadre de la norme d'échange automatique de renseignements (norme AEOI) du Forum mondial. Dans presque toutes ces juridictions, les cadres juridiques nationaux et internationaux requis sont en place et leurs institutions financières collectent actuellement les informations prêtes à être échangées l'an prochain. Des progrès importants ont aussi été accomplis par les pays qui se sont engagés à débuter l'échange de renseignements en 2018 même s'il reste beaucoup à faire au cours des prochains mois pour garantir des règles du jeu équitables. Dans cette optique, le Forum mondial a convenu de surveiller et de rendre compte de manière de plus en plus précise des résultats par rapport aux engagements, en évaluant notamment si des accords sont mis en place avec tous les partenaires intéressés et concernés. Tous les pays peuvent bénéficier d'une assistance.

- Finalisation du premier cycle d'examens par les pairs sur la norme d'échange de renseignements sur demande (EOIR). Les dernières notations du premier cycle ont été attribuées et les rapports finaux d'examens par les pairs ont été publiés. Les résultats sont très encourageants, 99 juridictions sur 116 au total ayant obtenu des notations Conforme ou Conforme pour l'essentiel ; un grand nombre d'entre elles a progressé depuis la notation initiale.

- Accord de poursuivre les travaux sur le bénéficiare effectif. Premièrement, pour tenir compte du fait qu'il s'agit d'un élément fondamental tant pour la norme d'échange de renseignements sur demande (EOIR) que pour la norme d'échange automatique de renseignements (AEOI), en insistant particulièrement sur la propriété légale et effective dans le cadre du prochain cycle d'examens sur l'échange sur demande et du développement du processus d'examen sur l'échange automatique. Deuxièmement, à travers une coopération très étroite et constante avec le Groupe d'Action Financière

© OCDE 2016

(GAFI) qui sera invité à participer au Forum mondial à titre d'observateur. Troisièmement, en élaborant des exemples de mise en œuvre effective des exigences relatives au bénéficiaire effectif, en étroite collaboration avec le GAFI et l'OCDE, et en fournissant une assistance technique.

- Le Forum mondial a réaffirmé son rôle d'organisme international de premier plan sur les questions de transparence et d'échange de renseignements à des fins fiscales. Pour ne pas compromettre les efforts des juridictions en matière de respect de ses normes, il a été demandé que toutes les initiatives relatives à la transparence fiscale, telles que la liste des juridictions non-coopératives, soient parfaitement en phase avec les travaux du Forum mondial, notamment les résultats de la procédure d'examen accéléré. La communication et la coopération entre le Forum mondial et les autres organismes concernés doit être renforcée afin de garantir une reconnaissance exacte, cohérente et conséquente des travaux du Forum mondial et de renforcer son efficacité globale.

- Renouvellement de l'engagement à aider les pays en développement à tirer profit de l'environnement international en matière de transparence fiscale. Une assistance adaptée impliquant le Secrétariat du Forum mondial, les organisations internationales et régionales et les autres membres du Forum mondial a permis de faire de l'EOIR un outil majeur de mobilisation des ressources nationales dans de nombreux pays en développement. Etant donné que ces derniers commencent désormais à rattraper leur retard par la signature d'un grand nombre d'accords, ils ont été incités à les ratifier rapidement et à les utiliser pour effectuer davantage de demandes en vue d'exploiter pleinement le potentiel de l'échange de renseignements. Les pays en développement ont été également invités à prendre, dès que possible, des mesures de mise en œuvre de la norme d'échange automatique de renseignements.

Des précisions supplémentaires sur les résultats de la réunion sont présentées ci-après.

Échange automatique de renseignements (AEOI)

À la suite de la demande du Forum mondial appelant l'ensemble des juridictions, à l'exception des pays en développement sans centres financiers, à s'engager à mettre en œuvre la norme AEOI à temps afin d'entamer les échanges de renseignements en 2017 ou 2018, 101 juridictions se sont désormais engagées. L'effort porte à présent sur le respect des engagements pris afin de garantir des règles du jeu équitables. Une « approche graduelle » a été adoptée. Elle comprend divers modules conçus pour surveiller, évaluer et favoriser le respect, à temps, de chaque aspect fondamental de la mise en œuvre de la norme AEOI.

Les membres ont examiné les derniers résultats du processus de suivi en temps réel qui démontrent que les pays qui se sont engagés à commencer l'échange de renseignements en 2017 ont accompli des progrès significatifs dans la mise en œuvre. Dans la quasi-totalité des

© OCDE 2016

juridictions, le cadre juridique international d'échange de renseignements ainsi que les lois nationales sont en place pour garantir la collecte des données par les institutions financières, ce qu'elles font déjà afin d'être prêtes pour les déclarations et échanges de renseignements en 2017. En ce qui concerne les pays qui vont commencer les échanges en 2018, des progrès ont été enregistrés mais il reste du travail pour respecter les engagements pris. Le Forum mondial a donc convenu que le processus de surveillance et de suivi devait se poursuivre, de manière encore plus précise, afin de garantir des règles du jeu équitables. Pour identifier les lacunes à un stade précoce, le Forum mondial a demandé au groupe sur l'échange automatique de renseignements (AEOI) de lui remettre, d'ici la fin de l'année, un rapport de suivi sur les progrès accomplis par toutes les juridictions impliquées dans la mise en œuvre de leurs cadres juridiques nationaux et sur les accords avec les partenaires intéressés et apropriés, en respectant les délais convenus.

Un groupe d'experts provenant des juridictions membres a réalisé des évaluations préliminaires sur la confidentialité et le cadre de protection des données de plus de 80 juridictions, les évaluations restantes devant être finalisées prochainement. Il conviendra de remédier aux lacunes identifiées, avec le soutien et l'assistance du Secrétariat du Forum mondial en cas de besoin. Le Forum mondial a également commencé à évaluer les cadres juridiques nationaux exigeant des institutions financières la collecte et la communication des données de chaque juridiction impliquée dans la mise en œuvre. L'analyse des lacunes, fondée sur les risques, se concentre sur les composantes essentielles de la norme AEOI dont l'efficacité peut être compromise si elle n'est pas définie correctement par la loi. Les membres ont convenu d'un processus d'évaluation visant à déterminer si des accords sont mis en place avec tous les « partenaires intéressés et apropriés» (à savoir ceux qui sont intéressés par la réception d'informations et qui respectent les normes requises en matière de confidentialité et d'utilisation appropriée des données), ce qui constitue un élément clé des engagements pris et du respect de règles du jeu équitables. L'approche graduelle dispose également d'un module concernant les aspects informatiques et administratifs de l'AEOI, qui sont pris en compte par le système de transmission commun (CTS) en cours de développement. En attendant que le CTS soit opérationnel d'ici mi-2017, le Forum mondial a adopté un cadre de gouvernance de haut niveau et une structure de financement pour les contributions des utilisateurs.

Dans le prolongement et sur la base des modules de l'approche graduelle, le Forum mondial va procéder à des examens complets de l'efficacité de la mise en œuvre de la norme AEOI. Il attend à cet effet qu'un nombre suffisant de données ait été échangé pour évaluer l'efficacité. Entre-temps, le Forum mondial a demandé au groupe AEOI de poursuivre l'approche graduelle, de commencer à développer le cadre des examens complets, notamment à des fins de respect de la conformité par les institutions financières, et de continuer à fournir l'assistance aux juridictions en cas de besoin. Étant donné l'ampleur des travaux à mener dans le cadre de la mise en œuvre de la

© OCDE 2016

norme AEOI à travers l'approche graduelle, le Forum mondial a convenu de proroger le mandat du groupe AEOI de trois années supplémentaires, jusqu'en décembre 2019.

L'échange de renseignements sur demande (EOIR)

Le Forum mondial a achevé son premier cycle d'examens de la norme EOIR et l'attribution des notations sur le niveau de conformité en novembre 2016. Avec 38 nouveaux examens achevés depuis la dernière réunion, le Forum mondial a publié 253 rapports d'examens par les pairs au total, dont 98 examens de phase 1, 86 examens de phase 2, 28 examens combinés (phase 1 + phase 2) et 42 examens supplémentaires. Les résultats du premier cycle démontrent que la norme EOIR est déjà largement appliquée à l'échelle mondiale. 99 juridictions ont obtenu des notations Conforme ou Conforme pour l'essentiel. Sur la base de leurs examens EOIR, 12 juridictions ont été jugées « partiellement conformes » et deux juridictions « non conformes ». Un grand nombre de ces juridictions s'emploient activement à améliorer ces notations.

Lors de sa réunion plénière organisée en 2014 à Berlin, le Forum mondial a convenu que les juridictions qui n'ont pas mis en place, dans leur cadre juridique et réglementaire, les éléments indispensables pour garantir un échange effectif de renseignements, plus de deux ans après l'examen de phase 1, obtiendront la notation globale « Non conforme » sans être soumises à un examen de phase 2, sauf si elles sont en mesure de démontrer, dans le cadre d'un examen supplémentaire, qu'elles ont suffisamment progressé. Lors de la réunion plénière du Forum mondial organisée en 2015 à la Barbade, un certain nombre de juridictions étaient encore en cours de processus d'examen et il a été décidé, pour attribuer les notations finales à certaines d'entre elles, d'attendre que l'examen supplémentaire de la totalité des juridictions soit achevé. Ce processus étant désormais terminé, le Forum mondial a attribué une notation globale « Non conforme » à trois juridictions qui n'ont pas été en mesure de démontrer le niveau de progression requis.

Au début de cette année, le G20 a appelé toutes les juridictions à relever leur notation du Forum mondial à un niveau satisfaisant d'ici le Sommet du G20 en juillet 2017 et il a ensuite approuvé les critères développés par l'OCDE pour identifier les juridictions non coopératives en termes de transparence fiscale. Pour permettre aux juridictions de répondre à cette demande, le Forum mondial a adopté une procédure accélérée permettant d'évaluer, de manière provisoire, les progrès enregistrés par les juridictions dans l'application de la norme EOIR 2010. Les juridictions qui sont en mesure de démontrer qu'elles ont accompli suffisamment de progrès pour que leur notation globale soit susceptible d'être relevée, seront considérées comme ayant obtenu cette notation de manière provisoire. Bien qu'il soit rigoureux, le processus accéléré n'est pas équivalent à un examen complet par les pairs. Toutes les juridictions qui auront accompli des progrès suffisants seront donc soumises à un examen complet par les pairs programmé au cours

© OCDE 2016

du second semestre de 2017 dans le cadre de la norme EOIR 2016. Le Forum mondial a encouragé ses membres à démontrer les progrès accomplis tout au long du processus accéléré. Les Îles Marshall et le Panama ont indiqué qu'ils allaient bientôt formuler une demande d'examen accéléré afin d'améliorer leur notation.

Le nouveau cycle d'examens de la norme EOIR au reagard des Termes de référence renforcés, qui exigent la disponibilité des renseignements sur le bénéficiaire effectif , a été lancé. Les premiers résultats du second cycle devront être publiés en août 2017.

Le Forum mondial a convenu de réviser la procédure d'identification des non-membres concernés par les travaux du Forum mondial. L'examen des non-membres a pour finalité d'empêcher certains pays d'acquérir un avantage concurrentiel en refusant de mettre en œuvre les normes ou de participer au Forum mondial.

Assistance technique

Avec plus de la moitié de ses membres constituée par des pays en développement, le travail d'assistance technique du Forum mondial continue de se développer dans sa portée et son intensité. Il fait désormais partie intégrante des activités du Forum mondial, avec l'appui des organisations internationales, des organismes donateurs et des juridictions membres. Le Forum mondial a souligné l'importance de poursuivre ce soutien, les travaux ne pouvant se maintenir au niveau actuel sans cela.

Les principaux thèmes autour desquels s'articulent les activités d'assistance technique du Forum mondial sont les suivants : un accent sur les spécificités régionales, une approche adaptée aux besoins de chaque juridiction, une perspective à plus long terme afin de bâtir un héritage de coopération effective et une approche gouvernementale globale couvrant à la fois les niveaux politiques et techniques. Ils sont abordés dans un certain nombre de nouveaux programmes mis en place au cours de 2016, qui ont reçu un accueil favorable de la part des membres. Il s'agit notamment d'une nouvelle initiative de la Banque interaméricaine de développement (BID), du Centre interaméricain des administrations fiscales (CIAT) et du Forum mondial destinées à aider les juridictions d'Amérique latine et de la région des Caraïbes à mettre en œuvre les normes internationales d'échange automatique de renseignements et d'échange de renseignements sur demande et d'un programme d'accueil de 2 à 3 ans qui est proposé à tous les nouveaux pays en développement qui deviennent membres. Ce programme vise à engager les ministères des finances ainsi que les administrations fiscales des juridictions participantes. Il repose sur une

© OCDE 2016

feuille de route approuvée, qui définit les étapes requises à prendre en compte pour permettre la mise en œuvre complète des normes internationales.

Alors que l'Initiative Afrique entre dans sa troisième année, le Forum mondial a encouragé ses membres africains qui dirigent ce programme de travail à exploiter les relations d'échange de renseignements établies pour effectuer un plus grand nombre de demandes de renseignements. En effet, le renforcement de la transparence fiscale associé aux initiatives nationales visant à lutter contre l'évasion fiscale permet d'exploiter pleinement le potentiel de la coopération internationale. Se félicitant des progrès réalisés, le Forum mondial a également appelé à la prorogation de la durée de l'Initiative pour l'Afrique.

Les pays en développement qui ne sont pas engagés dans l'échange automatique de renseignements ont été invités, par ailleurs, à saisir l'opportunité qui existe désormais, ainsi que l'assistance disponible, pour s'engager dans cette voie, notamment par le biais de programmes de formation et projets pilotes.

Gouvernance et budget

L'Afrique du Sud ayant démissionné de son poste de membre du Groupe d'Examen par les Pairs (PRG), le Forum mondial a accepté que le Roumanie soit membre du PRG pour la période 2017-2010. Le Forum mondial a également accepté de prolonger les mandats du président et des vice-présidents du Groupe d'échange automatique pendant une année supplémentaire, jusqu'à la fin de 2017.

Lors de la dernière réunion sous sa présidence, M. Kosie Louw (Afrique du Sud) a été félicité pour sa direction stable des travaux du Forum mondial et pour sa capacité à obtenir le consensus entre les membres. Les membres l'ont remercié pour sa remarquable contribution et sont heureux d'accueillir Mme Maria-José Garde (Espagne) qui lui succèdera à la direction des travaux du Forum mondial, dans le cadre de son mandat de Présidente du Forum mondial de 2017 à 2020.

Un rapport financier intérimaire pour 2016 a été examiné et le Forum mondial a adopté les propositions de budget pour 2017 et 2018. Du fait de l'élargissement de ses activités, les dépenses du Forum mondial ont été plus élevées que ses recettes au cours des deux dernières années. Cet écart a été comblé par l'excédent disponible mais il est prévu que cela ne sera plus possible en 2018. Il a donc été convenu qu'à partir de 2018, les contributions des membres seraient ajustées selon l'inflation et qu'elles seraient réexaminées globalement en 2017 afin de tenir compte de la situation financière à cette date.

© OCDE 2016

Etapes suivantes

En 2017, les priorités seront la finalisation de la mise en œuvre de la norme AEOI par toutes les juridictions engagées, l'évaluation des progrès accomplis en matière d'échange de renseignements sur demande (EOIR) par les juridictions dont la notation étaient non conforme ou partiellement conforme lors du processus d'examen accéléré ainsi que la publication des premiers rapports d'examens par les pairs du second cycle d'examens EOIR. Les travaux sur le bénéficiaire effectif et le soutien aux petits pays et aux pays en développement, membres du Forum mondial, continueront à figurer parmi les priorités.

Le Forum mondial a convenu que la prochaine réunion aurait lieu en octobre ou novembre 2017 et attend les propositions des juridictions membres qui souhaitent accueillir la réunion. Enfin, le Forum mondial a remercié le gouvernement de la Géorgie pour sa généreuse hospitalité

© OCDE 2016

APPENDIX : LISTE DES PARTICIPANTS À LA RÉUNION DU FORUM MONDIAL

TBILISSI, GÉORGIA

2-4 novembre 2016

Antigua-et-Barbuda ; Argentine ; Autriche ; Les Bahamas ; Bahreïn ; La Barbade ; Belgique; Belize; Bermudes ; Brésil ; Îles vierges britanniques ; Bulgarie ; Cameroun ; Canada ; Îles Caïmans ; Chili ; Chine (République populaire de) ; Colombie ; Îles Cook ; Costa Rica ; Danemark; République dominicaine ; Estonie ; Finlande ; France ; Géorgie ; Allemagne ; Ghana ; Gibraltar ; Guernesey ; Hong Kong (Chine) ; Hongrie ; Inde ; Indonésie ; Irlande ; Île de Man ; Italie ; Japon ; Jersey ; Kazakhstan ; Kenya ; Corée ; Koweït ; Lettonie ; Liechtenstein ; Lituanie ; Luxembourg ; Macao (Chine) ; Malaisie ; Malte ; Îles Marshall ; Mexique ; Moldavie ; Monaco ; Pays-Bas ; Norvège ; Pakistan ; Panama ; Paraguay ; Pérou ; Pologne ; Portugal ; Qatar ; Roumanie ; Russie ; Saint-Christophe-et-Nevis ; Samoa ; Saint-Marin ; Arabie-Saoudite ; Sénégal ; Seychelles ; Singapour ; République slovaque ; Afrique du Sud ; Espagne ; Suède ; Suisse ; Trinité-et-Tobago ; Turquie ; Îles Turks-et-Caïcos ; Ouganda ; Émirats arabes unis ; Royaume-Uni ; États-Unis ; Uruguay.

Forum des Administrations fiscales africaines (ATAF) ; Centre Interaméricain des Administrations Fiscales (CIAT) ; Centre de Rencontres et D'Études des Dirigeants des Administrations Fiscales (CREDAF) ; Secrétariat du Commonwealth ; Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) ; Commission européenne (CE) ; Banque européenne d'investissement (BEI) ; Groupe d'Action Financière (GAFI) ; Société financière internationale (SFI) ; Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) ; Organisation des Nations Unies (ONU) ; Groupe de la banque mondiale (GBM).

© OCDE 2016

ANNEXE 7: RAPPORTS D'EXAMEN PAR LES PAIRS ADOPTÉS ET PUBLIÉS

Juridiction	Type d'examen	Date de publication
Albanie	Examen de Phase 1	3-Aug-15
	Examen de Phase 2	26-Jul-16
Andorre	Examen de Phase 1	12-Sep-11
	Examen de Phase 2	04-Aug-14
Anguilla	Examen de Phase 1	12-Sep-11
	Examen de Phase 2	04-Aug-14
Antigua et Barbuda	Examen de Phase 1	12-Sep-11
	Rapport supplémentaire	20-Jun-12
	Examen de Phase 2	04-Aug-14
Argentine	Examen combiné	29-Oct-12
Aruba	Examen de Phase 1	22-Apr-11
	Examen de Phase 2	16-Mar-15
Australie	Examen combiné	27-Jan-11
Autriche	Examen de Phase 1	12-Sep-11
	Examen de Phase 2	31-Jul-13
	Rapport supplémentaire	3-Aug-15
Azerbaïdjan	Examen de Phase 1	30-Oct-15
	Examen de Phase 2	4-Nov-16
Bahamas	Examen de Phase 1	05-May-11
	Examen de Phase 2	31-Jul-13
Bahreïn	Examen de Phase 1	12-Sep-11
	Examen de Phase 2	22-Nov-13

© OCDE 2016

Juridiction	Type d'examen	Date de publication
Barbade	Examen de Phase 1	27-Jan-11
	Rapport supplémentaire	05-Apr-12
	Examen de Phase 2	24-Apr-14
	Rapport supplémentaire	4-Nov-16
Belgique	Examen de Phase 1	05-May-11
	Rapport supplémentaire	12-Sep-11
	Examen de Phase 2	11-Apr-13
Belize	Examen de Phase 1	11-Apr-13
	Examen de Phase 2	29-Oct-14
Bermuda	Examen de Phase 1	07-Dec-10
	Rapport supplémentaire	05-Apr-12
	Examen de Phase 2	31-Jul-13
Botswana	Examen de Phase 1	16-Dec-10
	Rapport supplémentaire	24-Apr-14
	Examen de Phase 2	14-Mar-16
Brésil	Examen de Phase 1	05-Apr-12
	Examen de Phase 2	31-Jul-13
Îles Vierges Britanniques	Examen de Phase 1	12-Sep-11
	Rapport supplémentaire	26-Oct-11
	Examen de Phase 2	31-Jul-13
	Rapport supplémentaire	3-Aug-15
Brunei Darussalam	Examen de Phase 1	26-Oct-11
	Rapport supplémentaire	30-Oct-15

© OCDE 2016

Juridiction	Type d'examen	Date de publication
	Examen de Phase 2	4-Nov-16
Bulgarie	Examen combiné	4-Nov-16
Burkina Faso	Examen de Phase 1	3-Aug-15
	Examen de Phase 2	4-Nov-16
Cameroun	Examen de Phase 1	3-Aug-15
	Examen de Phase 2	26-Jul-16
Canada	Examen combiné	14-Apr-11
Îles Caïman	Examen de Phase 1	17-Nov-10
	Rapport supplémentaire	12-Sep-11
	Examen de Phase 2	11-Apr-13
Chili	Examen de Phase 1	05-Apr-12
	Examen de Phase 2	04-Aug-14
Chine	Examen combiné	20-Jun-12
Colombie	Examen de Phase 1	24-Apr-14
	Examen de Phase 2	30-Oct-15
Îles Cook	Examen de Phase 1	20-Jun-12
	Examen de Phase 2	16-Mar-15
Costa Rica	Examen de Phase 1	05-Apr-12
	Rapport supplémentaire	11-Apr-13
	Examen de Phase 2	30-Oct-15
Croatie	Examen de Phase 1	14-Mar-16
Curaçao	Examen de Phase 1	12-Sep-11
	Examen de Phase 2	16-Mar-15

© OCDE 2016

Juridiction	Type d'examen	Date de publication
Chypre	Examen de Phase 1	05-Apr-12
	Examen de Phase 2	22-Nov-13
	Rapport supplémentaire	30-Oct-15
République Tchèque	Examen de Phase 1	05-Apr-12
	Examen de Phase 2	27-May-15
Danemark	Examen combiné	27-Jan-11
Dominique	Examen de Phase 1	29-Oct-12
	Rapport supplémentaire	30-Oct-15
	Examen de Phase 2	4-Nov-16
République Dominicaine	Examen de Phase 1	3-Aug-15
	Examen de Phase 2	4-Nov-16
Le Salvador	Examen de Phase 1	16-Mar-15
	Examen de Phase 2	14-Mar-16
Estonie	Examen de Phase 1	05-May-11
	Rapport supplémentaire	20-Jun-12
	Examen de Phase 2	22-Nov-13
Finlande	Examen combiné	11-Apr-13
Ancienne République Yougoslave de Macédoine	Examen de Phase 1	26-Oct-11
	Examen de Phase 2	04-Aug-14
France	Examen combiné	01-Jun-11
Gabon	Examen de Phase 1	30-Oct-15
	Examen de Phase 2	26-Jul-16
Georgie	Examen de Phase 1	04-Aug-14

© OCDE 2016

Juridiction	Type d'examen	Date de publication
	Examen de Phase 2	14-Mar-16
Allemagne	Examen combiné	14-Apr-11
Ghana	Examen de Phase 1	05-May-11
	Examen de Phase 2	29-Oct-14
Gibraltar	Examen de Phase 1	26-Oct-11
	Examen de Phase 2	29-Oct-14
Grèce	Examen combiné	20-Jun-12
Grenada	Examen de Phase 1	20-Jun-12
	Examen de Phase 2	29-Oct-14
Guatemala	Examen de Phase 1	05-Apr-12
	Rapport supplémentaire	30-Oct-15
Guernesey	Examen de Phase 1	27-Jan-11
	Examen de Phase 2	11-Apr-13
Hong Kong, Chine	Examen de Phase 1	26-Oct-11
	Examen de Phase 2	22-Nov-13
Hongrie	Examen de Phase 1	01-Jun-11
	Examen de Phase 2	16-Mar-15
Islande	Examen combiné	11-Apr-13
Inde	Examen de Phase 1	18-Nov-10
	Examen de Phase 2	31-Jul-13
Indonésie	Examen de Phase 1	26-Oct-11
	Examen de Phase 2	04-Aug-14
Irlande	Examen combiné	27-Jan-11

© OCDE 2016

Juridiction	Type d'examen	Date de publication
Île de Man	Examen combiné	01-Jun-11
Israël	Examen de Phase 1	31-Jul-13
	Examen de Phase 2	29-Oct-14
	Rapport supplémentaire	4-Nov-16
Italie	Examen combiné	01-Jun-11
Jamaïque	Examen de Phase 1	17-Nov-10
	Examen de Phase 2	22-Nov-13
Japon	Examen combiné	26-Oct-11
Jersey	Examen combiné	26-Oct-11
	Rapport supplémentaire	04-Aug-14
Kazakhstan	Examen de Phase 1	27-May-15
Kenya	Examen de Phase 1	22-Nov-13
	Examen de Phase 2	14-Mar-16
Corée	Examen combiné	05-Apr-12
Lettonie	Examen de Phase 1	24-Apr-14
	Examen de Phase 2	30-Oct-15
Liban	Examen de Phase 1	20-Jun-12
	Rapport supplémentaire	4-Nov-16
Lesotho	Examen de Phase 1	3-Aug-15
	Examen de Phase 2	4-Nov-16
Liberia	Examen de Phase 1	20-Jun-12
	Rapport supplémentaire	26-Jul-16
Liechtenstein	Examen de Phase 1	12-Sep-11

© OCDE 2016

Juridiction	Type d'examen	Date de publication
	Rapport supplémentaire	29-Oct-12
	Examen de Phase 2	30-Oct-15
Lituanie	Examen de Phase 1	31-Jul-13
	Examen de Phase 2	3-Aug-15
Luxembourg	Examen de Phase 1	12-Sep-11
	Examen de Phase 2	31-Jul-13
	Rapport supplémentaire	30-Oct-15
Macao, Chine	Examen de Phase 1	26-Oct-11
	Examen de Phase 2	22-Nov-13
Malaisie	Examen de Phase 1	26-Oct-11
	Examen de Phase 2	24-Apr-14
Malte	Examen de Phase 1	05-Apr-12
	Examen de Phase 2	31-Jul-13
Îles Marshall	Examen de Phase 1	29-Oct-12
	Rapport supplémentaire	3-Aug-15
	Examen de Phase 2	4-Nov-16
Mauritanie	Examen de Phase 1	16-Mar-15
	Examen de Phase 2	14-Mar-16
Île Maurice	Examen combiné	27-Jan-11
	Rapport supplémentaire	26-Oct-11
	Rapport supplémentaire	24-Apr-14
Mexique	Examen de Phase 1	05-Apr-12
	Examen de Phase 2	04-Aug-14

© OCDE 2016

Juridiction	Type d'examen	Date de publication
Micronésie	Examen de Phase 1	24-Apr-14
Monaco	Examen de Phase 1	17-Nov-10
	Rapport supplémentaire	26-Oct-11
	Rapport supplémentaire	29-Oct-12
	Examen de Phase 2	31-Jul-13
Montserrat	Examen de Phase 1	20-Jun-12
	Examen de Phase 2	04-Aug-14
Maroc	Examen de Phase 1	27-May-15
	Examen de Phase 2	4-Nov-16
Nauru	Examen de Phase 1	11-Apr-13
	Rapport supplémentaire	4-Nov-16
Pays-Bas	Examen combiné	26-Oct-11
Nouvelle Zélande	Examen combiné	01-Jun-11
Nigeria	Examen de Phase 1	22-Nov-13
	Examen de Phase 2	14-Mar-16
Nioué	Examen de Phase 1	29-Oct-12
	Rapport supplémentaire	04-Aug-14
	Examen de Phase 2	14-Mar-16
Norvège	Examen combiné	27-Jan-11
Pakistan	Examen de Phase 1	3-Aug-15
	Examen de Phase 2	26-Jul-16
Panama	Examen de Phase 1	17-Nov-10
	Rapport supplémentaire	24-Apr-14

© OCDE 2016

Juridiction	Type d'examen	Date de publication
	Rapport supplémentaire	30-Oct-15
	Examen de Phase 2	4 Nov-16
Pérou	Examen de Phase 1	4 Nov-16
Philippines	Examen de Phase 1	01-Jun-11
	Examen de Phase 2	22-Nov-13
Pologne	Examen de Phase 1	11-Apr-13
	Examen de Phase 2	3-Aug-15
Portugal	Examen de Phase 1	11-Apr-13
	Examen de Phase 2	16-Mar-15
Qatar	Examen de Phase 1	17-Nov-10
	Rapport supplémentaire	05-Apr-12
	Examen de Phase 2	31-Jul-13
Roumanie	Examen de Phase 1	30-Oct-15
	Examen de Phase 2	4-Nov-16
Russie	Examen de Phase 1	27-Oct-12
	Examen de Phase 2	29-Oct-14
Saint-Christophe-et-Niévès	Examen de Phase 1	12-Sep-11
	Examen de Phase 2	04-Aug-14
Sainte Lucie	Examen de Phase 1	20-Jun-12
	Examen de Phase 2	04-Aug-14
	Rapport supplémentaire	26-Jul-16
Saint Vincent et les Grenadines	Examen de Phase 1	05-Apr-12
	Examen de Phase 2	29-Oct-14

© OCDE 2016

Juridiction	Type d'examen	Date de publication
Samoa	Examen de Phase 1	29-Oct-12
	Examen de Phase 2	30-Oct-15
Saint Marin	Examen de Phase 1	27-Jan-11
	Rapport supplémentaire	26-Oct-11
	Examen de Phase 2	31-Jul-13
Arabie Saoudite	Examen de Phase 1	24-Apr-14
	Examen de Phase 2	14-Mar-16
Sénégal	Examen de Phase 1	30-Oct-15
	Examen de Phase 2	26-Jul-16
Seychelles	Examen de Phase 1	27-Jan-11
	Rapport supplémentaire	20-Jun-12
	Examen de Phase 2	22-Nov-13
	Rapport supplémentaire	30-Oct-15
Singapour	Examen de Phase 1	01-Jun-11
	Examen de Phase 2	11-Apr-13
Saint Martin	Examen de Phase 1	29-Oct-12
	Examen de Phase 2	3-Aug-15
République Slovaque	Examen de Phase 1	24-Apr-12
	Examen de Phase 2	24-Apr-14
Slovénie	Examen de Phase 1	29-Oct-12
	Examen de Phase 2	24-Apr-14
Afrique du Sud	Examen combiné	29-Oct-12
Espagne	Examen combiné	26-Oct-11

© OCDE 2016

Juridiction	Type d'examen	Date de publication
Suède	Examen combiné	11-Apr-13
Suisse	Examen de Phase 1	01-Jun-11
	Rapport supplémentaire	16 Mar-15
	Examen de Phase 2	26-Jul-16
Trinidad et Tobago	Examen de Phase 1	27-Jan-11
Tunisie	Examen de Phase 1	14-Mar-16
Turquie	Examen combiné	11-Apr-13
Îles Turques et Caïques	Examen de Phase 1	12-Sep-11
	Rapport supplémentaire	26-Oct-11
	Examen de Phase 2	22-Nov-13
Ougandz	Examen de Phase 1	3-Aug-15
	Examen de Phase 2	4-Nov-16
Ukraine	Examen de Phase 1	26-Jul-16
Émirats Arabes Unis	Examen de Phase 1	20-Jun-12
	Rapport supplémentaire	24-Apr-14
	Examen de Phase 2	26-Jul-16
Royaume-Uni	Examen combiné	12-Sep-11
	Rapport supplémentaire	11-Apr-13
États-Unis	Examen combiné	01-Jun-11
Uruguay	Examen de Phase 1	26-Oct-11
	Rapport supplémentaire	29-Oct-12
	Examen de Phase 2	16 Mar-15
Vanuatu	Examen de Phase 1	26-Oct-11
	Rapport supplémentaire	4-Nov-16

© OCDE 2016

Pour plus de renseignements

Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales

www.oecd.org/tax/transparency

www.eoi-tax.org

Email: gftaxcooperation@oecd.org